

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA GUERRE CIVILE EN SIERRA LEONE DE 1991 À 2002

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
STEPHEN-MICHAEL NEMETH

OCTOBRE 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier M. Alex Macleod pour son encadrement et pour son appui dans la réalisation de ce mémoire. Je souligne aussi l'importante contribution de Mme Chantal Rondeau qui m'a conseillé au début de ma recherche et de ma rédaction.

J'aimerais aussi remercier ma famille et mes amis pour l'encouragement qu'ils m'ont accordé tout au long de ce processus. Ce mémoire n'aurait jamais vu le jour sans leur aide et leur soutien.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	vii
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION	1
Problématique et question de recherche.....	1
Méthodologie et sources.....	2
Plan du mémoire	3
CHAPITRE I	
L'EFFONDREMENT DE L'ÉTAT SIERRA-LÉONAI ET LES AUTRES FACTEURS INTERNES	5
1.1 Bref historique de la Sierra Leone à partir de l'indépendance	5
1.2 L'armée nationale et l'écroulement de l'État sierra-léonais.....	10
1.3 L'invasion du RUF.....	15
CHAPITRE II	
LE CONTRÔLE DU DIAMANT.....	23
2.1 L'enjeu du diamant	23
2.2 Les compagnies privées de sécurité	29
2.3 Le rôle des compagnies multinationales	35
CHAPITRE III	
LA RÉGIONALISATION DE LA GUERRE	41
3.1 L'état de la région ouest-africaine	41
3.2 La guerre voisine du Libéria et ses conséquences pour le conflit sierra-léonais	43
3.3 Le rôle de la CEDEAO	46

CHAPITRE IV	
LES ACTEURS INTERNATIONAUX	54
4.1 Les rôles de la Libye et d'Israël	54
4.2 L'absence des États-Unis	56
4.3 Le rôle des Nations unies	58
4.4 L'intervention du Royaume-Uni	64
CONCLUSION.....	70
BIBLIOGRAPHIE.....	75

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
4.1 Composition de la MINUSIL à partir du 30 octobre 2000	62

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AFRC	<i>Armed Forces Revolutionary Council</i>
APC	<i>All People's Congress</i>
BINUSIL	Bureau Intégré des Nations unies en Sierra Leone
CDF	<i>Civil Defence Forces</i>
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CSO	<i>Central Selling Organisation</i>
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réinsertion
ECOMOG	<i>ECOWAS Monitoring Group</i>
ECOWAS	<i>Economic Community of West African States</i>
EO	<i>Executive Outcomes</i>
GRC	Gendarmerie Royale du Canada
GSG	<i>Ghurka Security Guards</i>
KPCS	<i>Kimberley Process Certification Scheme</i>
MINUSIL	Mission des Nations unies en Sierra Leone
MONUSIL	Mission d'Observation des Nations unies en Sierra Leone
NPFL	<i>National Patriotic Front of Liberia</i>
NPRC	<i>National Provisional Ruling Council</i>
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PAC	Partenariat Afrique Canada
RSLMF	<i>Republic of Sierra Leone Military Forces</i>
RUF	<i>Revolutionary United Front</i>
SLPP	<i>Sierra Leone People's Party</i>
STTT	<i>Short Term Training Team</i>
WSB	<i>West Side Boys</i>

RÉSUMÉ

Ce mémoire se propose d'examiner la guerre civile en Sierra Leone qui s'est déroulée de 1991 à 2002. Cet événement est extrêmement complexe, voire même unique, en raison de son histoire particulière. Les sources du conflit sont variées et ont des causes politiques, sociologiques, économiques et historiques.

Pourquoi le conflit sierra-léonais a-t-il duré pendant plus de dix ans et cela malgré de nombreux efforts visant à mettre un terme au conflit? Afin de répondre à cette question, ce mémoire analyse les différentes dimensions de la guerre civile en Sierra Leone.

Il débute par un survol historique afin de comprendre l'origine du conflit. Ensuite, il examine la fragilité de l'État sierra-léonais pendant la guerre et tente d'expliquer pourquoi la faiblesse de l'État a causé l'émergence des forces rebelles. Il se penche ensuite sur l'enjeu du diamant dans le conflit, puis se termine par une analyse des aspects internationaux qui ont influé sur le déroulement de la guerre en Sierra Leone, y compris l'instabilité régionale en Afrique de l'Ouest, le financement des rebelles, le manque de soutien de la part de la communauté internationale, ainsi que les différentes interventions régionales, britanniques et onusiennes.

Malgré le nombre important de facteurs qui ont contribué à la poursuite du conflit, ce mémoire prétend que c'est la fragilité de l'État qui en est la cause majeure. En particulier, cette fragilité repose sur l'absence de structures suffisamment fortes pour maintenir l'ordre en Sierra Leone pendant la guerre. Tous les autres facteurs auraient eu moins d'effets à court et à long termes s'il y avait eu un État stable en Sierra Leone.

Aujourd'hui, l'espoir règne en Sierra Leone, mais la reconstruction du pays reste importante pour qu'il puisse se redresser suite aux séquelles de la guerre. Le gouvernement sierra-léonais doit renforcer ses institutions nationales et mettre l'accent sur la protection de ses ressources naturelles, soit les diamants.

Mots clés : Sierra Leone – Guerre civile – Instabilité régionale – RUF – Diamant

Introduction

Le présent mémoire se propose d'examiner la guerre civile sierra-léonaise qui s'est déroulée de 1991 à 2002. Le 23 mars 1991 un groupe d'environ cent combattants du groupe rebelle *Revolutionary United Front* (RUF), mené par le leader Foday Sankoh, a monté un coup d'État contre le gouvernement, dirigé à l'époque par le chef d'État Joseph Momoh et son parti *All People's Congress* (APC). Cet événement déclencheur a été suivi d'une décennie de combats complexes auxquels plusieurs acteurs ont participé. Nous cherchons en fait à savoir pourquoi le conflit a duré aussi longtemps.

Problématique et question de recherche

Notre problématique repose sur la question de recherche suivante : pourquoi la guerre civile en Sierra Leone a-t-elle duré pendant plus de dix ans et cela malgré de nombreux efforts visant à mettre un terme au conflit? C'est la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui a entamé ces efforts en 1997. Il y a eu aussi des missions d'opération de maintien de la paix de la part des Nations unies. Plusieurs accords de paix ont même été signés par les différentes factions impliquées dans la guerre sierra-léonaise. Pourtant, toutes ces tentatives n'ont pas empêché la poursuite du conflit, et dans certains cas, y ont même contribué.

« Les origines de la crise sierra-léonaise ne peuvent pas être réduites, comme cela a parfois été fait par certains auteurs, à un seul facteur. » (Châtaigner, 2005 : 26) Effectivement, le conflit sierra-léonais est extrêmement complexe, voire même unique, en raison de son histoire particulière. Les sources du conflit sont variées et ont des causes politiques, sociologiques, économiques, historiques et régionales, ce qui explique pourquoi la communauté internationale n'est pas intervenue au départ dans le conflit sierra-léonais. De plus, on soutenait initialement qu'il s'agissait d'un conflit local à faible intensité qui ne nécessitait pas l'intervention de pays tiers. La communauté internationale avait tort.

Naturellement, elle a progressivement évolué dans son raisonnement à cause de plusieurs facteurs, mais il reste que la communauté internationale aurait dû agir bien avant.

Malgré le nombre important de facteurs qui ont contribué à la poursuite du conflit, nous prétendons dans ce mémoire que c'est la fragilité de l'État qui en est la cause majeure. En particulier, cette fragilité repose sur l'absence de structures suffisamment fortes pour maintenir l'ordre en Sierra Leone. Tous les autres facteurs auraient eu moins d'effet à court et à long termes s'il y avait eu un État stable en Sierra Leone. En d'autres termes, si une police et une armée nationales solides avaient existé, le conflit sierra-léonais n'aurait sûrement pas perduré pendant une dizaine d'années. Un État solide, soutenu par des institutions nationales qui maintiennent l'ordre, aurait peut-être pu empêcher les abus constants des forces rebelles contre la population ainsi que l'intervention d'une panoplie d'acteurs externes, qui eux, venaient surtout en Sierra Leone pour profiter des ressources naturelles du pays. Un État bien établi n'aurait pas eu recours à des interventions externes non plus.

Méthodologie et sources

Le travail qui suit repose essentiellement sur une analyse fondée sur ce qui a été écrit à propos d'un conflit qui a eu un impact profond sur le plan régional. En somme, les sources que nous avons consultées nous ont permis d'analyser les différents enjeux du conflit en Sierra Leone. Elles nous ont aidé aussi à faire ressortir les thèmes que nous aborderons dans ce mémoire. Notre analyse sera donc construite à partir des auteurs de nos lectures antérieures. À partir de ces lectures, nous tenterons de confronter les auteurs entre eux, nous analyserons tous les facteurs du conflit et déduirons si certains d'entre eux ont eu plus d'effet que d'autres, et nous essaierons de démontrer que l'élément clé de la prolongation de la guerre sierra-léonaise était effectivement la fragilité de l'État.

Certains auteurs nous ont facilité notre démarche, notamment : Greg Campbell (2002) et Philippe Le Billon (2006), qui ont traité de la dimension de l'exploitation des ressources naturelles; Jakkie Cilliers (1999), Ian Douglas (1999) et David J. Francis (1999), qui nous ont permis de mieux saisir le rôle des compagnies privées de sécurité dans le conflit; Victor A.B. Davies (2000) et John L. Hirsch (2001) nous ont fait découvrir l'élément de la régionalisation de la guerre; Marilyn Silberfien (2004) et Michael Chege (2002) nous ont facilité l'analyse du rôle de l'effondrement de l'État en Sierra Leone; enfin, Yekutiel

Gershoni (1997) nous a aidé à centrer le sujet de ce mémoire, car cet auteur a été le premier à s'être interrogé sur la prolongation du conflit sierra léonais. Son étude lui a permis de poser cette question en 1997, soit cinq ans avant la fin réelle du conflit. Depuis, certaines recherches ont soutenu que divers facteurs ont contribué à la prolongation du conflit, mais nous n'avons pas trouvé d'études qui se soient penchées purement et simplement sur la question de la prolongation de la guerre en Sierra Leone. En somme, ce mémoire cherche à explorer davantage le travail commencé par Gershoni et à le poursuivre, dans la mesure du possible.

Plan du mémoire

Notre mémoire comprendra quatre chapitres. Le premier traitera de l'effondrement de l'État sierra-léonais et des autres facteurs internes. Il commencera par une brève rétrospective historique afin de comprendre l'origine du conflit. Ensuite, il examinera la fragilité de l'État sierra-léonais pendant la guerre et tentera d'expliquer pourquoi la faiblesse de l'État a causé l'émergence des forces rebelles, celles-ci étant représentées surtout par le RUF, groupe rebelle qui était fortement appuyé par le Libérien, Charles Taylor, et ses milices. Le second se centrera sur le contrôle du diamant. Il débutera par l'observation de l'enjeu du diamant dans le contexte de la guerre sierra-léonaise, et passera ensuite à l'analyse des compagnies privées de sécurité. Il démontrera que bien que les compagnies de sécurité aient été présentes pour assurer la protection de la population civile, elles ont plutôt cherché à s'infiltrer sur le marché des diamants. Il se terminera par l'étude des compagnies multinationales, soit les grands vendeurs de diamants dans le monde entier.

Les deux derniers chapitres aborderont les aspects internationaux du conflit. Ainsi, le troisième chapitre analysera la question de la régionalisation de la guerre. Il démontrera comment la guerre civile en Sierra Leone a débordé au Libéria, en Guinée et en Côte d'Ivoire et vice-versa. Le problème majeur présenté dans ce chapitre permettra d'expliquer pourquoi et comment la situation régionale a prolongé l'instabilité en Sierra Leone. Nous observerons aussi les interventions régionales dans le conflit sierra-léonais dans ce chapitre. Enfin, dans le quatrième chapitre, nous examinerons les différents rôles des acteurs internationaux dans la guerre en Sierra Leone. Dans un premier temps, nous observerons les acteurs qui ont nui à la situation en Sierra Leone. Ensuite, nous parlerons de l'impact qu'ont eu certains des acteurs

externes dans la gestion du conflit. Dans un troisième temps, nous analyserons les différentes opérations de paix qui ont eu lieu pendant la guerre sierra-léonaise.

Chapitre I

L'effondrement de l'État sierra-léonais et les autres facteurs internes

Ce chapitre, qui débutera par une brève rétrospective historique de la Sierra Leone à partir de l'indépendance, a pour but de mettre en contexte l'origine du conflit. Cette section comprendra un survol de l'ère de deux leaders politiques ainsi qu'une étude de l'État sierra-léonais avant l'éclatement du conflit. La deuxième section du chapitre examinera le rôle de l'armée nationale pendant le conflit, ainsi que la fragilité de l'État sierra-léonais. La troisième et dernière section étudiera l'implication du groupe rebelle, le RUF.

1.1 Bref historique de la Sierra Leone à partir de l'indépendance

C'est le 23 mars 1991 que la guerre civile en Sierra Leone a éclaté, une guerre qui a duré plus de dix ans. Un groupe d'environ cent combattants, incluant des dissidents sierra-léonais, des combattants libériens associés à Charles Taylor, et un petit groupe de mercenaires du Burkina Faso, se sont infiltrés dans le côté est de la Sierra Leone à Bomaru, dans le District de Kailahun (Hirsch, 2001a : 31). Ce groupe de rebelles, le RUF, mené par son leader Foday Sankoh, avait l'intention de prendre par la force le pouvoir de l'APC, à l'époque dirigé par le président Joseph Momoh. Comment la Sierra Leone est-elle arrivée à ce stade?

Ce qui suit est un bref historique qui vise à mettre en contexte la guerre civile en Sierra Leone de 1991-2002¹. Plus spécifiquement, deux périodes sont importantes pour comprendre la partie historique de la guerre civile. Celles-ci se rattachent à deux personnages qui ont été, chacun à leur tour, leaders du pays. La première période repose sur la dictature de Siaka Stevens entre 1968 et 1985. La période qui suit, est celle du successeur de Stevens, soit l'ère de Joseph Momoh, qui, elle, a duré de 1985 jusqu'aux débuts de la guerre civile. Ces

¹ Pour les fins de ce mémoire, seuls les facteurs historiques après 1961, soit l'année de l'indépendance de la Sierra Leone, seront pris en considération.

deux périodes sont importantes car elles démontrent qu'il y avait un manque de stabilité au niveau politique et que le bien-être du pays et de la population n'était pas prioritaire pour les deux régimes au pouvoir.

L'ère de Stevens est représentée surtout par la violence politique. Dès sa prise de pouvoir, Stevens a influencé négativement l'État de la Sierra Leone et cela a duré pendant tout son règne. Le régime de Stevens était un régime autoritaire d'un parti unique, l'APC, qui n'a pas veillé à l'intérêt de son pays mais plutôt aux siens. Sous l'autorité de Stevens, la Sierra Leone a connu une forme de malversation dans le processus politique du pays. Alfred B. Zack Williams affirme (1999 : 143) : « À partir de 1971, le gouvernement de coalition nationale était devenu un gouvernement à parti unique de facto, où Stevens et son député redoutable, S.I. Koroma, utilisaient la violence et la chicanerie politique pour rester au pouvoir². » Il n'était pas difficile d'imaginer le type d'impact que ce genre d'activité pouvait avoir sur un pays. Il est aussi important de noter que cette façon de gouverner un pays n'était pas unique à la Sierra Leone et qu'encore aujourd'hui, plusieurs leaders gèrent leurs affaires nationales de la même façon, ce qui cause souvent une situation précaire pour le reste de la population d'un pays. Néanmoins, dans le cas de la Sierra Leone, il est évident que les actions du régime Stevens ont eu un impact négatif sur le reste du pays. Un chercheur du Groupe de la Banque Africaine de Développement, l'économiste Victor A.B. Davies (2000 : 351), appuie ce point de vue lorsqu'il accuse la dictature de Stevens d'être responsable, selon lui, de la situation de la Sierra Leone à l'époque et ajoute que Stevens a utilisé la corruption et la violence pour exploiter les institutions politiques afin d'avoir davantage de pouvoirs et de richesses. Le pays a souffert des conséquences de la direction étouffante de Stevens. Pendant qu'il réussissait à accroître ses richesses, la Sierra Leone, elle, connaissait un déclin, surtout au niveau économique. Le professeur David Keen (2005 : 16) explique : « pendant que Stevens a construit sa fortune et sa base de pouvoir à partir de son usage astucieux du patronage et de l'intimidation, son pays fertile et riche en minéraux est resté un des pays les

² Toutes les traductions de l'anglais de ce mémoire sont de l'auteur.

plus pauvres au monde. » À l'époque, les minéraux sierra-léonais³ étaient vendus partout dans le monde, mais à une fraction du prix mondial. Pire encore, on avait l'impression que le développement en Sierra Leone allait dans le sens contraire (Keen, 2005 : 16). Effectivement, le règne de Stevens a eu un impact significatif sur l'économie du pays, ce qui a entraîné le début des problèmes sociaux dans le pays. Les actions de Stevens ont provoqué le déclin économique, la pauvreté, le chômage chez les jeunes, l'isolement ainsi que les tensions ethniques et régionales (Davies, 2000 : 351). Le rôle joué par Stevens a eu des répercussions énormes sur l'ensemble du pays durant cette période mais aussi sur son avenir. On peut même en déduire que le règne de Stevens a été un des éléments déclencheurs de l'éventuel effondrement de l'État sierra-léonais. Michael Chege (2002 : 151) va plus loin et suggère que l'origine de la faillite de l'État sierra-léonais a eu lieu uniquement à cause de la dictature de Stevens. Il n'est pas difficile d'imaginer un tel scénario, tout simplement en observant les méthodes de ce dernier, qui auraient pu, à elles seules, créer une révolte populaire. Toutefois, bien que Stevens ait été un personnage controversé de l'histoire de la Sierra Leone, il est peu probable qu'il ait été la seule cause de l'effondrement de l'État. Son successeur, Joseph Momoh, a également contribué à l'instabilité de l'État sierra-léonais.

Le règne de Momoh n'a pas du tout amélioré la situation en Sierra Leone. Bien au contraire, son règne a mené à l'éclatement de la guerre civile en 1991. Il faut toutefois examiner la situation de plus près pour mieux comprendre la complexité de son rôle. Tout d'abord, il est important de noter que Momoh a hérité d'une situation peu favorable de la part de Stevens lorsque ce dernier – à la grande surprise de ses collègues, du pays et même de Momoh, qui eux, s'attendaient à la nomination du député de Stevens, S. I. Koroma (Luke, 1988 : 76) – l'a sélectionné comme son successeur en 1985. Même si la décision de Stevens de nommer Momoh à la présidence a été étonnante pour la majorité des personnes en Sierra Leone, ce choix était plutôt astucieux car Momoh n'avait pas vraiment d'ambitions politiques. En d'autres termes, Stevens savait qu'il aurait de bonnes chances de poursuivre ses propres ambitions politiques pendant sa retraite et cela a eu un effet négatif sur les débuts

³ Les minéraux cités ici sont surtout représentés par les diamants sierra-léonais, qui sont une ressource importante de la Sierra Leone et du conflit en particulier. Leur importance majeure sera davantage expliquée dans le prochain chapitre.

de Momoh. Effectivement, certains membres du parti, fidèles aux méthodes de Stevens, ne respectaient pas le leadership de Momoh. Cela lui a compliqué initialement la tâche et il lui a été difficile de garder le pouvoir. Bien que les deux personnages aient fait partie de l'APC, leurs différences ont mené à une division au sein du parti, ce qui a causé l'instabilité politique dans tout le pays. Politiquement, Momoh a connu des difficultés très tôt au cours de son mandat qui ont menacé son rôle à la tête du pays. Comme le note le professeur et directeur du *Michael S. Ansari Africa Center* au Conseil Atlantique à Washington, J. Peter Pham (2006 : 62) : « la nature particulière de l'économie politique patrimoniale a forcé Joseph Momoh à mettre en œuvre une variété de stratégies afin d'obtenir les ressources dont il avait besoin pour sa survie politique. » Pire encore, Stevens et ses alliés étaient toujours présents, malgré le départ de Stevens de la présidence, et ce, surtout dans le domaine minier. Cela représentait un problème sérieux pour Momoh qui s'appuyait largement sur les ressources diamantifères de la Sierra Leone afin de poursuivre sa carrière politique. Toutefois, Momoh était assez rusé et n'a pas abandonné l'objectif qu'il visait. Il a développé une stratégie pour se débarrasser de Stevens une fois pour toutes : une opération minière kimberlite⁴. D'après Momoh, ce genre d'opération lui permettrait d'acquérir les ressources nécessaires pour assurer la survie politique de son régime ainsi que pour se débarrasser enfin de Stevens, de ses copains, de ses alliés locaux et des petits mineurs illicites, qui, tous ensemble, ébranlaient le gouvernement central (Pham, 2006 : 62). Une telle opération pouvait en effet éliminer Stevens de façon permanente parce que, malgré sa fortune, il n'avait pas à sa disposition les outils nécessaires lui permettant de creuser profondément la terre pour avoir accès aux diamants kimberlites. Puisqu'il se procurait ses diamants seulement dans les lacs, et que cela représentait une fraction des ressources diamantifères de la Sierra Leone, ce n'était pas suffisant pour être le leader sur le marché des diamants, surtout si l'on considère que Momoh avait lui aussi accès à ces mêmes diamants alluviaux. En d'autres termes, Stevens n'avait pas le contrôle des ressources et cela a ébranlé son pouvoir.

Dès que Stevens a été éliminé de la sphère politique pour de bon, Momoh a pu opérer comme il le voulait. Malheureusement, cela n'a pas amélioré la situation en Sierra Leone. La

⁴ Pour les fins de ce mémoire, deux types de diamants seront pris en compte : les diamants kimberlites que l'on retrouve dans la terre, et les diamants alluviaux que l'on retrouve dans les lacs et les rivières.

réputation de Momoh n'était guère meilleure que celle de Stevens, mais dans son cas particulier, pour des raisons différentes. Malgré son régime autoritaire, les gens le trouvaient faible en tant que leader et il donnait l'impression de ne pas s'occuper des affaires de l'État. En particulier, beaucoup de ses sous-ministres étaient corrompus et Momoh ne faisait rien pour mettre un terme à un tel comportement. Sous son règne, l'économie de la Sierra Leone s'est détériorée encore davantage et la valeur de sa monnaie a baissé considérablement. La Sierra Leone était devenue tellement pauvre lorsque Momoh était à la tête du pays, qu'elle ne pouvait se permettre l'importation du gaz ou du pétrole, ce qui a fait que le pays n'a pas eu d'électricité pendant des mois.

Étant donné sa façon de gérer le pays, Momoh a certainement été l'une des causes immédiates du conflit sierra-léonais mais la responsabilité repose surtout sur son parti, l'APC. Avec Stevens à la tête du pays, suivi de Momoh, l'APC a été globalement un élément clé de la guerre civile. Selon le professeur Roland Marchal (2002 : 6) : « même si la guerre n'a débuté qu'en 1991, le conflit était déjà présent à cause de la domination autoritaire et prédatrice du parti unique. »

Malgré la férocité des deux régimes de l'APC (celui de Momoh et celui de Stevens) une guerre civile n'aurait pas pu éclater sans qu'il n'y ait au minimum une opposition, qu'elle soit politique ou civile. Dans le cas de la Sierra Leone, l'APC a connu plusieurs oppositions radicales, ce qui a semé les germes de la guerre. En particulier, l'APC a provoqué l'effondrement de la société civile, ce qui a entraîné une révolte populaire⁵ en Sierra Leone (Zack-Williams, 1999 : 144). Cette révolte n'a été que le début des problèmes étant donné que par la suite, le RUF s'en est pris directement à l'APC, avec la lutte armée, qui s'est soldée par le coup d'État du 23 mars 1991, événement déclencheur du conflit sierra-léonais.

Les régimes de Stevens et de Momoh sont importants à retenir lorsque l'on discute des événements de la guerre civile en Sierra Leone puisque les deux présidents ont eu une

⁵ L'effondrement de la société civile dans ce cas précis est un sujet très complexe. L'APC y est parvenue grâce à un système appelé « *État-fantôme* » (notre traduction du terme anglais *Shadow-state*). Essentiellement, les opérations de l'État-fantôme se traduisaient par le dépouillement des biens et par la perception d'intérêts sur les prêts et revenus des agriculteurs. Par de telles opérations, l'APC a fini par disloquer la société civile, ce qui a créé une grande frustration au sein de la population, qui a renoncé à être gouvernée, d'où cette révolte populaire.

forte influence sur cette période. Bien que Stevens n'ait pas été impliqué directement dans le conflit, ses actions ont laissé des séquelles profondes dans le pays et ont eu un impact sérieux sur toutes les parties concernées. Quant à Momoh, il est généralement vu comme l'un des personnages clés de la guerre civile, car il était au pouvoir lors de l'éclatement du conflit, mais aussi parce que ses actions ont détérioré encore davantage l'économie du pays. Comme le mentionne Pham (2006 : 77) : « La corruption, le désordre, les tendances autoritaires et surtout l'incompétence évidente des administrations successives de Siaka Stevens et de Joseph Momoh ont créé un cercle vicieux qui a plongé la Sierra Leone dans un gouffre. »

1.2 L'armée nationale et l'écroulement de l'État sierra-léonais

Étant donné les diverses oppositions aux régimes politiques de l'APC, il était normal que l'État perde éventuellement de sa force. Toutefois, cela n'a été possible que grâce à la participation des institutions nationales et locales de la Sierra Leone, en particulier l'armée nationale, connue sous le nom de *Republic of Sierra Leone Military Forces* (RSLMF). Ce pays était une cible parfaite pour les prédateurs locaux et externes car son armée, sa police, son administration et son système judiciaire n'étaient pas efficaces (Chege, 2002 : 153). Il est intéressant de noter ici qu'avoir un gouvernement autoritaire à la tête du pays ne veut pas nécessairement dire que l'État est fort, comme l'illustre le cas de la Sierra Leone. Effectivement, l'État sierra-léonais s'est affaibli parce qu'il n'avait pas de structures solides pour assurer l'ordre dans le pays. L'absence de telles structures relevait surtout de la responsabilité de l'armée nationale. Celle-ci manquait d'expérience et connaissait une division à l'interne. Ian Douglas (1999 : 177) explique que l'armée nationale de la Sierra Leone ne veillait pas au bien-être du pays, qu'il n'y avait aucune tradition au sein des RSLMF, et qu'elles vivaient paisiblement et recevaient des primes non déclarées du gouvernement en plus des salaires. Effectivement, en voyant une armée nationale relativement riche comme celle de la Sierra Leone, on peut comprendre pourquoi elle n'avait aucun intérêt à intervenir dans une situation dangereuse, surtout si les salaires et subventions n'étaient pas touchés. À partir de 1994-1995, les RSLMF étaient devenues une organisation mal qualifiée et faisaient partie du problème de la Sierra Leone.

Selon l'anthropologue Paul Richards (1996 : 1) : « agissant comme une armée inexpérimentée et divisée, les forces militaires de la République de la Sierra Leone étaient

inefficaces contre le RUF dans la brousse. » De plus, il existait une possibilité que certains soldats à l'intérieur de l'armée nationale n'agissaient pas en faveur des intérêts nationaux de la Sierra Leone. D'ailleurs, le gouvernement lui-même avait admis en 1994 qu'au moins 20% de ses soldats étaient peu fiables (Gberie, 2005 : 91). Bien avant, la population sierra-léonaise doutait déjà de l'honnêteté de l'armée, et plusieurs personnes soupçonnaient certains groupes militaires indisciplinés d'être responsables d'un certain nombre d'attaques rebelles (Pham, 2006 : 94). L'image des soldats était devenue assez négative à travers le pays, comme en témoignaient les médias. Les journaux sierra-léonais ont commencé à traiter certains de ces soldats de *sobel's*, ce qui voulait dire soldats pendant le jour et rebelles pendant la nuit. En effet, certains soldats de l'armée nationale avaient une très mauvaise réputation, surtout à cause de leur collaboration étroite avec des membres du RUF. Il était donc compréhensible que la population civile de la Sierra Leone remette en question l'intégrité de l'armée nationale. Cela est devenu plus évident lors de l'émergence de rumeurs, suggérant que plusieurs de ces soldats participaient au marché illégal des diamants. À cet effet, ces soldats dévoyés étaient impliqués dans des opérations minières illicites, souvent en collaboration avec le RUF, ce qui a permis le commerce de diamants pour financer l'achat d'armes (Pham, 2006 : 94).

Le fait qu'un certain pourcentage de l'armée ait été corrompu n'a certainement pas aidé la situation et a sûrement joué un rôle dans l'impasse militaire entre l'armée nationale et les forces rebelles. D'après l'historien israélien Yekutiel Gershoni (1997 : 57) les deux côtés impliqués ont pu poursuivre le combat grâce à l'approvisionnement des armes financé par le commerce du diamant. Le phénomène de la prolifération des factions militaires a aussi contribué à prolonger le combat. D'un côté, l'armée nationale était soutenue par des forces militaires de la Guinée et du Nigéria, qui sont venues aider le président Momoh. De l'autre côté, les forces armées du RUF ont fait appel au *National Patriotic Front of Liberia* (NPFL). Aucune faction n'était assez forte pour vaincre seule l'autre, ce qui a aussi contribué à la prolongation de la guerre.

En observant la division interne de l'armée nationale ainsi que l'enjeu des différentes factions militaires, on peut conclure que la dimension militaire a joué un rôle significatif dans l'instabilité de l'État sierra-léonais et que cette faiblesse de l'État a représenté une des causes

majeures de la prolongation de la guerre civile. On ne peut non plus ignorer les autres facteurs de la guerre, comme la participation du RUF ou la dimension internationale qui se rattache au marché du diamant. Toutefois, si la Sierra Leone avait eu un État stable, ces autres facteurs auraient eu moins d'effet à court et à long termes. John L. Hirsch (2001a : 17), ex-ambassadeur américain en Sierra Leone, appuie ce point de vue lorsqu'il affirme que l'effondrement de la Sierra Leone s'explique par des raisons politiques, surtout en lien avec des leaders politiques et leurs groupes d'intérêts. Il est fort probable que Hirsch fait ici allusion aux régimes politiques de Siaka Stevens et de Joseph Momoh.

Il est évident que les forces rebelles de la Sierra Leone et celles de ses pays voisins n'auraient pas pu agir de la même façon s'il y avait eu un État bien enraciné dans le pays. Malheureusement, comme le suggère la professeure Marilyn Silberfein (2004 : 215), c'est l'effondrement de l'État qui a pu faciliter l'émergence d'acteurs étatiques et non étatiques criminels ainsi que la prolifération des armes. Les acteurs non étatiques (surtout les groupes rebelles et les compagnies privées de sécurité) en particulier ont pu souvent agir à leur manière à cause de la faiblesse du gouvernement en place. Hirsch (2001a : 15) nous explique que le gouvernement n'a pas pu contrôler le commerce du diamant, ce qui a permis aux groupes rebelles de faire des profits énormes grâce à la contrebande des diamants au Libéria et en Côte d'Ivoire.

Il est important de noter que l'État sierra-léonais n'a jamais été très solide et ce, depuis l'indépendance, jusqu'à la fin du conflit de 1991-2002. Par contre, cela ne veut pas dire que les choses ont toujours été faciles pour les forces externes à l'État, en particulier les groupes rebelles. Malgré ses faiblesses, l'État sierra-léonais n'était pas non plus totalement absent. Il ne s'est pas replié face au RUF, ce qui a causé des combats de longue durée et une instabilité dans le pays. Selon Hirsch (2001a : 13-14), le combat entre le RUF et trois gouvernements successifs a perduré pendant les années 1990, mais ce n'était que le dernier épisode de trois décennies de désintégration de l'État. Norrie MacQueen (2006 : 224) nuance cette vision de l'histoire du pays, et parle plutôt d'une fragilité de l'État et non d'une désintégration : « en Sierra Leone, la crise fondamentale de l'État n'a pas été causée par la désintégration de l'autorité centrale comme c'était le cas au Libéria, mais plutôt par la fragilité de l'autorité centrale face aux défis des seigneurs de guerre. » Effectivement, l'État

sierra-léonais s'est montré vulnérable face aux forces rebelles qu'il n'a pas pu contenir à cause de la faiblesse de son armée nationale. Toutefois, on ne peut non plus ignorer le fait que l'État s'est en effet désintégré au cours des années. Malgré tout, l'État s'est complètement retiré à plusieurs reprises tout au long de l'histoire de la guerre civile en Sierra Leone. Deux exemples représentatifs de ce fait sont le début de la guerre civile en mars 1991 et l'éviction du Président Ahmad Tejan Kabbah⁶ en mai 1997 par les forces militaires de l'*Armed Forces Revolutionary Council* (AFRC) sous le commandement de Johnny Paul Koroma.

L'AFRC était un groupe révolutionnaire qui avait été formé par Johnny Paul Koroma lors du coup d'État de 1997. Koroma faisait initialement partie de l'ancienne armée sierra-léonaise. Suite au coup d'État, il a remplacé le président Kabbah pendant l'exil de ce dernier en Guinée. Son régime, soutenu par le RUF, a dissous le parlement et banni tous les autres partis politiques. Koroma a déclaré que le coup d'État de 1997 découlait de la corruption du gouvernement sierra-léonais, du montant trop élevé des dépenses au profit des pays étrangers, de la faillite du gouvernement qui n'a pas réussi à apaiser les tensions entre l'armée et les mouvements populaires ainsi que de l'échec de l'Accord d'Abidjan⁷. En réalité, les motivations de l'AFRC étaient plutôt axées sur ses intérêts personnels. Steve Riley (1997, 287-288) explique que les soldats de l'ancienne armée sierra-léonaise avaient formé l'AFRC et monté le coup d'État parce qu'ils se sentaient sous-estimés puisque le gouvernement avait eu recours à des forces externes pour maintenir l'ordre dans le pays. En somme, le coup d'État de l'AFRC en 1997 a mené à la détérioration des institutions, des structures et des opérations du gouvernement sierra-léonais. Les complots et la force ont remplacé le maintien de l'ordre et de graves violations des droits humains par le RUF et l'AFRC se sont produites dans tout le pays (Amnistie Internationale, 1997).

Dans son étude comparative, Gershoni (1997 : 57-58) mentionne lui aussi l'effondrement de l'État comme facteur clé de la prolongation des guerres en Sierra Leone et au Libéria. Il explique que l'impasse militaire, la prolifération des factions militaires et

⁶ Le président Kabbah était auparavant un avocat, affichant vingt années d'expérience de travail au sein des Nations unies. Il n'avait aucune expérience politique.

⁷ Cet élément sera revu au cours du troisième chapitre.

l'absence d'objectifs politiques et militaires clairs de la part des rebelles constituent des facteurs internes qui ont provoqué la guerre. Il en conclut que les deux situations sont presque identiques, sauf qu'en mars 1996 la Sierra Leone a pu se retrouver dans une situation plus équilibrée que le Libéria (Gershoni, 1997 : 56). Cela peut paraître surprenant puisque le conflit sierra léonais a continué jusqu'en 2002, mais il faut noter que l'article de Gershoni a été publié en 1997, bien avant la fin de la guerre. En d'autres termes, il y a eu de l'espoir pour la Sierra Leone en 1996, lors de l'arrivée du Président Kabbah à la tête du pays. Cet espoir ne fut que temporaire à l'époque car le régime de Kabbah a été attaqué par des forces rebelles peu de temps après l'arrivée de ce dernier et que par voie de conséquence, même Kabbah fut expulsé du pays pendant presque une année complète.

Bien que l'effondrement de l'État ait été un élément majeur de la guerre civile en Sierra Leone, il faut tenir compte du fait que l'État était aussi corrompu (comme nous l'avons observé plus tôt en discutant du phénomène de l'État-fantôme) et que cela a aussi eu un impact majeur sur le conflit. D'ailleurs, d'après plusieurs études, les actions de l'État sierra-léonais ont joué un rôle tout aussi important que les autres facteurs de la guerre, mais celles-ci sont moins prises en compte et cèdent la place aux éléments plus sensationnels comme les atrocités des forces rebelles et le marché des diamants de sang. C'est ce que soutient aussi l'organisation non gouvernementale (ONG) *Care International* (2002 : 3) lorsqu'elle explique que malgré les perceptions populaires voulant que le diamant était au centre des causes de la guerre, la corruption, la pauvreté, la mauvaise gouvernance, ainsi que le besoin de sécurité alimentaire, de justice et de mécanismes démocratiques permettant la protection des droits de la personne, représentaient les véritables causes du conflit.

Les faiblesses de l'État ont été ressenties dans tout le pays, surtout en ce qui concerne la protection de ses citoyens. Le fait que l'État n'était pas démocratique n'a pas favorisé la situation, puisque les citoyens n'avaient pas de système de valeurs à défendre. En revanche, la population civile sierra-léonaise est devenue victime des forces rebelles du RUF. Dans certains cas, quelques membres de la population se sont joints à ces forces. Tout cela n'a fait que prolonger et aggraver le conflit. À partir de 1995, la Sierra Leone s'est retrouvée plongée dans l'anarchie et la dissolution. Les rebelles avaient pris possession de la capitale Freetown,

coupant ainsi les moyens de communication avec les autres provinces dans le pays. Pire encore, des soldats renégats commençaient à s'attaquer à la population civile.

1.3 L'invasion du RUF

Comme nous l'avons mentionné au début du chapitre, la guerre civile en Sierra Leone a débuté par l'invasion du RUF à Bomaru, petit village dans le district de Kailahun, le 23 mars 1991. Le RUF était accompagné par d'autres forces non étatiques. Se joignant à plusieurs douzaines de Sierra-léonais, des forces armées du NPFL, ainsi que des mercenaires burkinabés ont attaqué plusieurs frontières sierra-léonaises à partir de leur base à Voinjama, territoire libérien appartenant à Charles Taylor (Pham, 2006 : 83). Il était clair à l'époque que l'État sierra-léonais était la cible de l'attaque. Ce qui est étonnant toutefois, c'est que ce n'est pas le RUF qui a renversé le gouvernement. En avril 1992, un groupe d'ex-soldats de l'armée nationale, sous la direction du Capitaine Valentine Strasser, nommé le *National Provisional Ruling Council* (NPRC), a renversé le gouvernement de Momoh par le biais d'un coup d'État. Strasser s'est établi comme gouverneur du pays pendant quatre ans (1992-1995). Sous le régime Strasser, l'économie sierra-léonaise a continué de régresser. Bien que le NPRC et le RUF aient été tous les deux mécontents du gouvernement antérieur, ils n'ont pas créé d'union. Bien au contraire, Strasser niait l'existence même du RUF. En 1993, le mouvement RUF avait été repoussé au Libéria et des fausses rumeurs suggéraient que leur leader Foday Sankoh était mort (Richards, 2005 : 393). En 1995, le RUF était de retour en Sierra Leone et cette fois il était mieux préparé pour continuer le combat. Il a d'ailleurs forcé le régime militaire à avoir recours à des mesures désespérées, soit un appel auprès de compagnies privées de sécurité, sur lesquelles nous reviendrons au chapitre 2. Le NPRC n'est pas resté au pouvoir beaucoup plus longtemps et a été remplacé par le *Sierra Leone People's Party* (SLPP) et par son leader Kabbah. Malgré le soutien de la communauté internationale, ce dernier a rencontré plusieurs difficultés pendant son mandat de président, surtout à cause du RUF.

Malgré le fait que le RUF n'ait pas agi seul dans les embuscades contre l'État sierra-léonais, nous observerons surtout son rôle dans cette section puisque ce chapitre est entièrement consacré aux facteurs internes à la Sierra Leone. L'implication des compagnies privées de sécurité, des compagnies multinationales, de Charles Taylor et du NPFL, ainsi que

la participation des autres pays ouest-africains seront observées aux deuxième et troisième chapitres.

Pour comprendre le degré d'implication du RUF dans la guerre civile en Sierra Leone, il faut tout d'abord examiner ce groupe de plus près. Le RUF était un petit groupe tenace dirigé par une vingtaine de dissidents très éduqués, convaincus que la Sierra Leone avait été pillée de ses minéraux et ressources forestières par l'État (Richards, 1996: 1). Autrement dit, le RUF s'autoproclamait comme un mouvement populaire ayant pour mission la reconquête nationale. Malgré sa taille, le RUF était capable de s'imposer grâce à ses membres bien disciplinés. Ces derniers, en particulier leur leader Sankoh qui recevait beaucoup de conseils de la part du Libérien Charles Taylor, avaient élaboré des plans spécifiques qui leur avaient permis d'assurer leur présence dans le pays. Taylor et Sankoh s'étaient rencontrés en Libye lors d'un entraînement militaire dans un camp secret. À l'époque, les deux hommes rêvaient d'être un jour à la tête de leur pays respectif; ils ont donc décidé de s'aider mutuellement afin d'atteindre cet objectif. Taylor a saisi une première occasion lorsqu'il a déclenché une guerre civile en 1989 au Libéria, ce qui a servi de modèle à Sankoh 18 mois plus tard en Sierra Leone (Lizza, 2000 : 24).

Silberfein (2004 : 213) nous explique que pour qu'un acteur comme le RUF soit présent dans un conflit, il a besoin de contrôler trois éléments : une base de ressources, un trajet pour le transport des ressources, et des points d'échanges pour que les ressources puissent être échangées contre des armes ou d'autres biens nécessaires. Le RUF avait effectivement une base de ressources à sa disposition puisqu'il avait déjà pris possession de plusieurs mines de diamants. Les trajets et les points d'échanges étaient aussi déjà mis en place dans toute la Sierra Leone et dans ses pays voisins, surtout avec l'aide de Charles Taylor.

Il est tout aussi important de discuter du recrutement du RUF pour comprendre sa notoriété, puisque sans cet élément, le RUF n'aurait jamais été en mesure de déclencher une guerre. Tout comme le NPFL, le RUF recrutait en véhiculant auprès des jeunes le message que le RUF était un mouvement de révolte crédible contre l'APC (Richards, 1996: 5). Ce n'était pas très difficile d'attirer ces derniers, puisque la majorité d'entre eux connaissaient déjà la misère et la pauvreté à cause du manque d'avenir et d'opportunités. De plus, une

bonne partie de la jeunesse s'opposait à l'État à cause des difficultés de la vie quotidienne. Plus particulièrement, certains étudiants avaient déjà formé des groupes qui s'opposaient à l'APC. Ibrahim Abdullah et Patrick Muana (1998 : 174) l'expliquent de la façon suivante: « les étudiants participant à la culture de la rébellion sont devenus les porte-paroles d'une jeunesse mécontente qui voulait attaquer le règne de l'APC et exigeait un changement fondamental. » Ces étudiants ont été un élément central du développement du RUF. Comme le mentionne Marchal, « en Sierra Leone, les mouvements estudiantins radicaux ont fourni, au moins pour la première période du RUF, les cadres dont ce mouvement avait alors besoin » (Marchal, 2002 : 7).

Il y avait également un désaccord entre les jeunes et l'armée nationale, ce qui a aussi contribué à l'union des membres de la jeune génération avec les rebelles. Il existait des cas où des soldats avaient prétendu soupçonner certains jeunes sierra-léonais de malfaisance afin de commettre des abus contre eux (Pham, 2006 : 94). On peut penser que le manque d'opportunités jumelé avec l'idée d'être constamment soupçonnés d'activités illicites a poussé plusieurs jeunes à se joindre aux forces rebelles du RUF.

Les mouvements étudiants radicaux se sont aussi formés, entre autres, à cause du système éducatif de la Sierra Leone, qui était peu développé, voire presque inexistant. La professeure et directrice du *Conflict, Security and Development Group* au King's College de Londres, Funmi Olofinakin (2007 : 12) affirme ce qui suit : « le système éducatif avait été complètement détruit; les professeurs universitaires avaient abandonné leurs fonctions pour se joindre au régime corrompu en acceptant des postes au gouvernement; les écoles avaient été graduellement démantelées et privées de leurs ressources. » À cause du manque de ressources, la majorité des individus n'avaient aucun accès à une bonne éducation. La Sierra Leone s'est donc retrouvée avec une jeunesse peu éduquée et qui méprisait l'État. Ainsi, les rues étaient remplies de jeunes illettrés et sans emploi. Toutefois, il y avait tant de ce type de jeunes qu'ils représentaient un groupe social formidable qui pouvait se mobiliser contre l'État. Abdullah et Muana (1998 : 172) reprennent cette idée lorsqu'ils expliquent que pour comprendre la guerre en Sierra Leone, il faut étudier le rôle de la jeunesse ignorée surtout dans les milieux urbains et ruraux, où le combat armé était une méthode alternative de survie

dans un pays ayant autant de chômeurs et qui était dominé par un secteur de minéraux précieux qui subissait un déclin à long terme.

Il s'agissait donc surtout d'une question de survie et de visibilité pour les jeunes. On peut comprendre pourquoi la majorité de la jeunesse a dû croire qu'elle n'avait pas d'autres options que celle de se mobiliser afin de combattre l'État. Le rôle joué par la jeunesse est un facteur aussi important que les autres, plus médiatisés, du conflit sierra léonais. Il est vrai que les diamants, ainsi que les atrocités et le manque d'interventions internationales immédiates sont les thèmes qui ont été médiatisés davantage et ils sont importants pour comprendre la guerre. Toutefois, la situation de la jeune génération est aussi importante pour saisir la complexité du conflit. Si cette génération avait eu un plus grand accès à l'emploi et à l'éducation, peut-être qu'elle ne se serait pas résignée à se joindre aux forces rebelles, comme le RUF, et à piller les ressources diamantifères du pays. Comme l'explique Keen (2005 : 132) : « les diamants ont offert un recours temporaire permettant d'apaiser les frustrations des jeunes hommes qui ne pouvaient pas trouver d'emploi, relever leur statut ou les aider à trouver une femme dans leur communauté. » En effet, l'éventail des problèmes et des disputes dans les communautés, ainsi que l'exploitation, expliquent que le fait de se joindre au RUF représentait une solution attrayante pour une majorité de la jeune génération.

Il faut aussi noter que les mouvements étudiants et la jeune génération ne se sont pas tous joints au RUF. Certains groupes ne faisaient pas confiance au RUF non plus et ont préféré former des groupes indépendants qui, eux, ne représentaient pas seulement les jeunes, mais aussi les citoyens de tout âge. Les citoyens sierra-léonais ont commencé à détester les soldats renégats de l'armée nationale et les combattants rebelles du RUF jusqu'au point où ils ont créé leurs propres groupes de défense locaux, les *Civil Defence Forces* (CDF), ce qui a ajouté une autre dimension à la guerre (Pham, 2006 : 94). Les CDF étaient composées majoritairement d'hommes âgés de 18 ans et plus recrutés parmi ceux qui n'avaient pas de casier judiciaire. Avec l'ajout de ces nouveaux acteurs au conflit, la situation en Sierra Leone est devenue de plus en plus complexe. En effet, ces groupes de défense avaient choisi le combat contre les rebelles au lieu de se joindre à eux, ajoutant une autre dimension à la guerre. L'objectif majeur de ces groupes était de protéger les intérêts de la population civile sierra-léonaise et de leurs communautés. Malheureusement, les actions de certains de ces

nouveaux groupes ont eu l'effet contraire puisqu'elles ont nui à la protection de la population dans certains cas. L'État se retrouvait donc avec un problème supplémentaire : en plus de s'occuper du RUF, comment ferait-il pour apaiser les inquiétudes causées par ces nouveaux groupes? Malheureusement, à cause de la faiblesse de son statut, l'État a eu beaucoup de difficultés à résoudre ces problèmes, ce qui a prolongé le conflit ainsi que le sentiment d'insécurité au sein de la population civile. Si la seule menace pour les citoyens avait été le RUF, le gouvernement aurait pu soutenir les initiatives de défenses civiles. Mais, comme ces initiatives avaient souvent l'effet contraire, l'État ne les a pas soutenues. Le vrai perdant dans cette situation a été la population sierra-léonaise.

Mis à part le recours aux jeunes étudiants, le RUF a aussi fonctionné autrement pour recruter des gens dans son groupe. Ce deuxième type de recrutement est d'ailleurs le mieux connu. Il s'agit du recrutement des enfants soldats et il se faisait de plusieurs façons. Les enlèvements étaient une méthode très répandue. Dans ce cas, les enfants se faisaient kidnapper et ensuite étaient forcés, souvent à l'aide de drogues et de messages subliminaux, de se joindre aux forces du RUF. D'autres enfants se joignaient au RUF de façon volontaire, un peu pour les mêmes raisons que les jeunes étudiants. Comme l'explique Julia Maxted (2003 : 70) : « plusieurs enfants soldats se sont joints au RUF de façon volontaire, certains d'entre eux à la recherche de la revanche, d'autres précisant le manque d'opportunité au niveau éducatif comme facteur majeur dans leur décision de se battre. » Certains enfants voulaient aussi se joindre au RUF pour des raisons de protection, à cause de l'incertitude et de la fragilité du pays. William P. Murphy (2003 : 62) renforce ce point de vue en ajoutant que plusieurs enfants avaient été convaincus par des adultes qui manipulaient la réalité en leur disant qu'ils pouvaient leur offrir du pouvoir, de la protection et des opportunités économiques que leurs familles, communautés et gouvernement national ne pouvaient plus leur garantir. En d'autres termes, ces enfants soldats croyaient vivre une meilleure vie au sein du RUF.

Les procédés atroces de recrutement d'enfants par le RUF sont également très connus. Pour certains, l'enlèvement et le fait d'être pauvre et non éduqué n'était que le début. Certains devenaient en plus victimes d'abus physiques et sexuels. D'autres étaient mutilés et avaient des membres amputés. Il faut aussi prendre en considération que les enfants soldats

n'étaient pas que des garçons mais aussi des filles, qui sont souvent oubliées dans ce conflit. Elles ont d'ailleurs vécu des choses différentes des garçons. Maxted (2003 : 74) décrit et compare : « dès l'âge de dix ans, les filles devenaient des esclaves sexuelles et les garçons étaient drogués et conscrits en tant que soldats qui devaient compléter leur initiation en commettant leur première atrocité contre des membres de leur famille. » En somme, on peut constater que le RUF utilisait une variété de procédures choquantes afin d'attirer et de garder les enfants et les jeunes comme membres de leur groupe.

Une autre dimension importante du RUF est son statut politique à cette époque. Plusieurs auteurs croient que ce statut était plutôt faible. Malgré la grande corruption et l'inégalité qui caractérisaient le développement de la Sierra Leone, une rébellion politique semblait être une bonne solution. Toutefois, selon ces auteurs, ce n'était pas nécessairement le cas. Keen (2005 : 36), par exemple, explique qu'il était difficile de voir le RUF comme un mouvement politique, puisque malgré ses idéologies qu'il exprimait, le RUF commettait des actes violents contre la population qu'il prétendait protéger et représenter. Est-ce que cela veut dire que la raison d'être de la rébellion du RUF était purement économique? Il semblerait que ce soit peut-être le cas. Philippe Le Billon (2006 : 795) prétend que le discours du RUF en Sierra Leone mettait seulement l'accent sur le mécontentement face à la politique économique du pays. De plus, on peut constater que le RUF cherchait surtout à accroître sa richesse à l'aide des ressources diamantifères du pays. Keen (2005 : 51) abonde dans le même sens lorsqu'il souligne que les profits tirés du commerce de diamants sont une raison importante de la poursuite de la rébellion, après la défaite de l'APC. En effet, le RUF a beaucoup agi dans le sens de ses intérêts financiers. Toutefois, cela ne signifiait pas qu'il ne poursuivait aucun agenda politique puisque le conflit sierra-léonais a débuté en grande partie parce que le RUF prétendait que le gouvernement mentait. Son intention déclarée au début, après tout, était de reconquérir la Sierra Leone pour la rendre au peuple. Malheureusement, une fois bien lancé dans la guerre, le RUF semblait avoir perdu son but initial de vue, préférant prendre le pouvoir et le contrôle des ressources diamantifères pour lui-même.

Un dernier élément du RUF doit être discuté ici. Il s'agit de ses actions, pendant la guerre civile en Sierra Leone. Bien que nous ayons déjà détaillé les différentes méthodes utilisées, il faut aussi analyser l'impact qu'elles ont eu sur le conflit et l'état général de la

Sierra Leone, notamment le déplacement de la population et le taux de mortalité. Selon Abdullah et Muana (1998 : 72), le conflit armé, qui avait débuté le 23 mars 1991, avait déplacé en six ans la moitié de la population du pays et avait provoqué environ 30 000 morts. Pour la totalité du conflit, les estimations varient entre 50 000 et 200 000 personnes décédées suite à la guerre civile sierra-léonaise qui a duré plus de dix ans. Effectivement, le RUF ne peut être tenu comme seul responsable de ces méfaits. La participation de l'armée nationale, ainsi que celle d'autres milices, notamment celles des alliés du RUF, soit le NPFL et l'AFRC, en plus des compagnies privées de sécurité et les forces armées ouest-africaines ont aussi joué un rôle important dans les déplacements de la population et le nombre de morts. Nous reviendrons plus longuement sur les actions de ces autres acteurs aux deuxième et troisième chapitres.

Les pires atrocités commises pendant la guerre ont ciblé la population civile. La guerre a été caractérisée par les attaques sur les citoyens non armés et impuissants. Comme l'indique John Janzekovic (2006 : 12), les milices de l'AFRC et du RUF s'emparaient des citoyens et ensuite commettaient des atrocités contre eux afin de semer la terreur dans tout le pays. Pire encore, les soldats ont forcé leur victimes à participer au processus de mutilation en les obligeant à choisir le membre à amputer. Il est important de noter ici que ces pratiques avaient un objectif politique pour le RUF et qu'il ne s'agissait pas de torturer leurs victimes pour le plaisir. Les forces rebelles se servaient de ces abus pour envoyer un message clair à leur opposition, le gouvernement sierra-léonais. Les victimes d'amputations ou de mutilations devaient se rendre au gouvernement avec leurs membres amputés et un message écrit ou verbal, qui avait pour but d'encourager le gouvernement à se rendre (Janzekovic, 2006 : 12). Le RUF visait donc à semer la terreur auprès de la population, en espérant que cela forcerait le gouvernement à l'écouter. Malheureusement, dans ce cas, c'est la population qui a le plus souffert. Ce que les forces du RUF et de l'AFRC faisaient était inhumain envers la société sierra-léonaise. D'après Janzekovic (2006 : 68) seule une intervention militaire aurait pu mettre fin à la terreur semée par le RUF, et il n'avait pas tort. Plusieurs interventions militaires ont eu lieu, certaines plus efficaces que d'autres. Il y a eu des interventions faites à partir de groupes militaires régionaux, des opérations militaires des compagnies privées de sécurité, et d'autres entretenues par des forces internationales. Nous les examinerons toutes dans les trois prochains chapitres.

Ce chapitre nous a permis d'analyser l'effondrement de l'État sierra-léonais ainsi que les autres facteurs internes qui ont contribué à la guerre civile en Sierra Leone. Le survol historique de l'APC – particulièrement les régimes de Stevens et de Momoh – a pu nous démontrer les fondements des problèmes politiques, économiques et sociaux dans le pays. Nous avons ensuite observé la fragilité de l'État sierra-léonais, qui s'est révélée par suite d'une absence de structures suffisamment solides pour maintenir l'ordre en Sierra Leone. Nous supposons que la faiblesse de l'État a été l'élément clé de la prolongation du conflit sierra-léonais car elle a causé l'émergence des forces rebelles – surtout représentées par le RUF – et d'autres prédateurs régionaux et internationaux.

Chapitre II

Le contrôle du diamant

Ce chapitre est divisé en trois parties. La première section traitera de l'enjeu du diamant dans la guerre sierra-léonaise. La seconde section étudiera l'implication des compagnies privées de sécurité dans le conflit et le marché du diamant. La troisième et dernière section examinera le rôle des compagnies multinationales (grands marchands de bijoux) dans le trafic des diamants.

2.1 L'enjeu du diamant

D'après la journaliste Rasna Warah (2004 : 20), les pays africains les plus affectés par les conflits sont les pays qui sont les plus riches en diamants ainsi que les pays les plus pauvres et sous-développés. L'auteur Assis Malaquias (2001 : 311) précise que les diamants sont devenus les meilleurs amis des guérilleros africains, surtout depuis la fin de la guerre froide. En effet, après la fin de la guerre froide, plusieurs États cherchaient à se débarrasser de leur stock d'armes dont ils n'avaient plus besoin, soit à cause de changements politiques sur la scène mondiale ou simplement parce que ces armes étaient devenues périmées suite aux innovations technologiques. Puisque l'Afrique représentait une région du monde la plus affectée par les conflits, mais aussi une des moins touchées par les avancements technologiques dans le monde, elle est naturellement devenue un marché irrésistible pour les vendeurs d'armes. En échange de ces armes, les guérilleros africains donnaient des ressources naturelles, et plus particulièrement des diamants.

On estime que les diamants provenant de conflits représentaient entre 3 et 15% du marché mondial des diamants vers la fin des années 1990 (Yager, 2002). Aujourd'hui, la production mondiale totale de diamants bruts est estimée entre 120 et 130 millions de carats par année (Olsson, 2006 : 1137). Ces diamants arrivent de leur pays d'origine – souvent par l'entremise d'intermédiaires et de contrebandiers – et sont distribués sur les grands marchés de Londres, Anvers, New York, Tel-Aviv, Genève et Bombay.

Dans le contexte de la guerre civile en Sierra Leone, le diamant se retrouve au cœur du conflit. Selon des représentants de l'ONG Partenariat Afrique Canada (PAC) (Smillie, Gberie et Hazleton, 2000), l'histoire de la guerre en Sierra Leone a débuté soixante ans avant son événement déclencheur, soit avec la découverte des diamants. Le premier diamant sierra-léonais a été découvert en 1930. De 1930 à 1998, approximativement 55 millions de carats de diamants ont été officiellement exploités en Sierra Leone (Smillie, Gberie et Hazleton, 2000).

Dans le contexte de la guerre civile en Sierra Leone, le diamant est souvent caractérisé comme « diamant de sang » ou « diamant brut.⁸ » Sans cette ressource naturelle, la guerre civile en Sierra Leone n'aurait sans doute pas eu la même ampleur ni la même complexité. Cela dit, la guerre aurait eu lieu même sans le diamant, puisque le pays connaissait déjà des problèmes majeurs au sein de sa population et vu sa situation politique très instable. À cause du diamant, le conflit en Sierra Leone a été caractérisé comme une guerre de ressources⁹. Comme le note John L. Hirsch (2001a : 15), ex-ambassadeur américain en Sierra Leone (1995-1998) : « La Sierra Leone est un exemple parfait d'un conflit interne où les ambitions économiques pour la prise de contrôle des minéraux dispendieux, surtout les diamants, ont été largement responsables du déclenchement et de la durée prolongée du conflit. »

L'exportation des diamants sierra-léonais est la plus grande source d'échanges internationaux pour la Sierra Leone (Ndumbe, 2001 : 90). Toutefois, pendant le conflit, le marché diamantifère de la Sierra Leone n'avait toujours pas lieu dans le pays. Beaucoup d'échanges de diamants sierra-léonais ont eu lieu à Conakry, la capitale de la Guinée, afin d'éviter que ces diamants ne soient considérés comme des diamants de sang en provenance de la Sierra Leone. Les courtiers du RUF apportaient les diamants à Conakry par bateau après avoir soudoyé des agents frontaliers pour qu'ils ne regardent pas la marchandise illégale dans

⁸ Le terme « diamant de sang » est une traduction du terme anglais *blood diamond* et se rattache aux atrocités sanglantes commises lors de l'exploitation des ressources diamantifères. Le terme « diamant brut » est une traduction du terme anglais *rough diamond* et signifie un diamant qui n'a pas encore été taillé ou poli.

⁹ Une guerre de ressources a lieu lorsque deux ou plusieurs parties opposantes se disputent pour le contrôle d'une ou de plusieurs ressources naturelles. Dans le cas de la guerre civile en Sierra Leone, les groupes rebelles, l'État, les pays voisins, les compagnies privées de sécurité, les marchands mondiaux de bijoux et autres ont tous voulu mettre la main sur les diamants du pays.

leurs bagages, de sorte que l'on ne pouvait faire aucune distinction entre le pays d'origine et le pays de provenance. C'est donc en masquant le pays d'origine et en utilisant le pays de provenance à sa place que les diamants de sang sont passés inaperçus dans plusieurs cas.

Une fois en Guinée, les diamants étaient ensuite exportés vers la Belgique. Les échanges formels des diamants en Belgique se faisaient à partir du *Diamond High Council*, une commission chargée de veiller sur le diamant. Il faut souligner que là aussi, les échanges de diamants n'étaient pas très nets. Selon Smillie, Gberie et Hazleton (2000), ni le gouvernement belge ni le *Diamond High Council* ne connaissaient les quantités ou les origines des diamants provenant de la contrebande. En réalité, le problème majeur du rôle de la Belgique, c'était un manque d'intérêt pour la véritable source d'origine des diamants qui entraient dans ce pays. Par exemple, Smillie, Gberie et Hazleton (2000) notent que la capacité annuelle de l'exploitation minière au Libéria est entre 100 000 et 150 000 carats mais les statistiques du *Diamond High Council* notent des importations libériennes en Belgique de 31 millions de carats entre 1994 et 1998, ce qui est une moyenne de plus de six millions de carats par année. Cet exemple démontre que le Libéria exportait des diamants qui n'était pas produits chez lui, mais plutôt en Sierra Leone sûrement.

Comme le Libéria, d'autres pays de la région ont certainement masqué l'origine sierra-léonaise des diamants. Un parfait exemple est la Guinée. Il existait des divergences dans les rapports du *Diamond High Council* entre les exportations déclarées de la Guinée et les importations enregistrées par la Belgique. La Guinée prétendait qu'entre 1993 et 1997, elle avait exporté 2,6 millions de carats en diamants avec une moyenne de 96\$US par carat tandis que la Belgique déclarait qu'elle avait importé 4,8 millions de carats en diamants avec une moyenne de 167\$US par carat pour la même période (Campbell, 2002 : 41). Cela équivaut à une différence de plus de 550 millions de dollars (US) en valeur totale, ce qui est très significatif. À cause des méthodes de trafic de diamants dans la région ouest-africaine et des différences dans les statistiques officielles d'importation et d'exportation entre les pays ouest-africains et les pays d'Europe comme la Belgique, le marché du diamant est devenu un sujet de grande préoccupation pour la communauté internationale. Il s'en est suivi que le Conseil de sécurité des Nations unies a mis un embargo sur les importations des diamants

sierra-léonais en juillet 2000, suite à la résolution 1306, en espérant que cela réglerait la situation.

Toutefois, le RUF n'utilisait pas de canaux officiels pour la vente de pierres précieuses. Comme l'explique Greg Campbell (2002 : 45), l'embargo était presque sans effet puisque les marchands faisaient tout simplement de la contrebande en déplaçant les diamants de la Sierra Leone au Libéria ou en Guinée, où il n'y avait pas de restrictions ni d'exigences de certification à l'époque. L'embargo n'affectait donc pas les activités commerciales du RUF. En somme, la majorité des personnes participant à l'exploitation minière en Sierra Leone sont devenues des agents de contrebande sur le plan mondial. Le professeur Paul Orogun (2004 : 156) nous donne un autre bref aperçu du marché illégal des diamants: « la vente illégale des diamants, surtout par des courtiers et des intermédiaires à Anvers, a facilité le fonctionnement des économies clandestines de marché noir (Angola, République démocratique du Congo, Libéria et Sierra Leone). » Anvers est l'un des points d'échange centraux de diamants et d'autres bijoux dans le monde entier, ce qui démontre bien que des acteurs à travers le monde ont participé à la vente illicite des diamants de sang.

Le commerce du diamant sierra-léonais a eu des répercussions mondiales, surtout au niveau économique. De plus, ces pierres précieuses ont aussi eu un impact sur d'autres conflits internationaux. Mis à part leur rôle dans la situation précaire en Afrique de l'Ouest, les diamants de la Sierra Leone auraient aussi servi de source de financement pour l'attaque d'Al-Qaïda du 11 septembre 2001 à New York. Campbell (2002 : 100) explique que Ben Laden avait des ouvriers africains qui s'étaient procuré des millions de dollars en valeur de diamants sierra-léonais sur une période de trois ans, en préparation de l'attaque du 11 septembre. De plus, le Libérien Charles Taylor et le RUF rencontraient régulièrement des dignitaires d'Al-Qaïda avant les attentats contre le *World Trade Center*¹⁰.

Il faut également souligner que le marché des diamants ne se faisait pas seulement à l'extérieur du continent africain. L'impact du diamant s'est aussi fait sentir en Afrique,

¹⁰ Un exemple de ce genre de réunions : Abdullah Ahmed Abdullah, un haut fonctionnaire d'Al-Qaïda, a rencontré Taylor en 1998 et a acheté des diamants en grosses quantités en échange d'armes et d'argent. Ces diamants étaient utilisés pour financer les opérations du 11 septembre en permettant à Al-Qaïda de convertir ses biens pour pouvoir les faire passer aux douanes plus facilement (Lizza, 2003 : 14)

surtout dans la région ouest-africaine. Comme nous avons pu l'observer au premier chapitre, les diamants de la Sierra Leone ont financé les mouvements rebelles de Foday Sankoh (RUF) et de Charles Taylor (NPFL) lorsqu'ils ont été échangés contre des armes et des munitions. En effet, les diamants, et plus particulièrement le contrôle du commerce de ces derniers, se sont retrouvés au centre des échanges locaux, nationaux, régionaux et internationaux pendant la guerre sierra-léonaise. Cela n'est pas très étonnant si l'on considère que les ressources naturelles constituent l'élément clé de plusieurs conflits africains contemporains. C'est d'ailleurs ce que suggère Malaquias (2001 : 311), lorsqu'il affirme que les guerres et conflits africains n'ont plus de caractère idéologique, mais qu'ils représentent plutôt une façon de contrôler les ressources naturelles, comme les diamants dans le cadre du conflit sierra-léonais. Il est vrai qu'une bonne partie de la guerre sierra-léonaise a permis d'assurer le contrôle des ressources diamantifères, mais il est dangereux de ramener tous les conflits africains à une seule cause. Malaquias (2001 : 312) prétend même que pour la plupart des conflits africains, le pillage des ressources naturelles joue un plus grand rôle que les insatisfactions face aux gouvernements. Dans le cas sierra-léonais, par exemple, la guerre a éclaté à cause de révoltes contre le gouvernement menées par le RUF en 1991, puis par l'alliance AFRC/RUF en 1997, et non seulement à cause du désir d'avoir la main mise sur les diamants. Comme le suggère Le Billon (2006 : 795), les critiques qui visent l'égoïsme du RUF sous-estiment l'opposition de celui-ci à la politique économique du gouvernement, et réduisent le conflit à une simple entreprise criminelle. Accuser seuls les diamants pour la guerre civile en Sierra Leone, c'est passer sous silence les racines historiques du conflit.

Il n'en reste pas moins que la production minière et le trafic des diamants en Sierra Leone sont importants pour comprendre le conflit. Selon Ola Olsson (2004 : 1133), les revenus tirés de la production minière des diamants ont causé un ralentissement du progrès social et économique de pays comme l'Angola et la Sierra Leone. Il souligne que cela s'explique par deux facteurs : la force des institutions de propriété privée ainsi que la nature du processus d'extraction. Il existe deux types de processus d'extraction, soit la production minière des diamants alluviaux et la production minière des diamants kimberlites. Les diamants alluviaux sont plus simples à chercher car ils se retrouvent dans les rivières et les lacs et donc, ne nécessitent aucune technologie particulière pour les récupérer. Les diamants kimberlites sont ceux que l'on retrouve dans les profondeurs de la terre. En général, il faut

des machines spécialisées qui permettent de creuser la terre et la roche dans l'extraction minière des diamants kimberlites. En Sierra Leone, les deux types de productions minières existent. Toutefois, la production minière des diamants alluviaux est celle qui a été le plus utilisée par les forces rebelles pendant la guerre civile.

Tout comme dans la majorité des pays de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest, la production minière se fait grâce à un travail intensif mais aussi à l'aide d'une technologie simple que presque tout le monde peut maîtriser. Comme l'explique Olsson (2004 : 1139) : « L'activité de base consiste à passer au tamis la boue de la rivière. Donc, n'importe quel groupe armé qui capture un terrain riche en diamants peut immédiatement commencer l'extraction des minéraux sans investissement coûteux en machinerie ou capacités techniques. » Cela est parfaitement illustré dans le cas de la guerre civile en Sierra Leone. Les forces rebelles du RUF ont pris le contrôle de nombreuses mines de diamants et ont forcé des citoyens à repêcher les diamants dans les lacs et rivières. Il faut noter que le RUF n'a connu aucune difficulté pour s'emparer des mines diamantifères un peu partout en Sierra Leone. À cause de l'absence de réglementation en Sierra Leone que nous avons observée au premier chapitre, conquérir une mine de diamants n'était pas un travail exigeant. Il suffisait de se présenter avec des fusils ou autres armes et d'ordonner à toutes les personnes présentes d'aller dans le puits de mine et de remettre ce qu'elles découvraient en termes de diamants ou autres pierres précieuses aux nouveaux patrons (Campbell, 2002 : 54).

Il est aussi important de mentionner les conditions de travail dans le secteur minier en Sierra Leone, qui étaient peu favorables, surtout sous la direction du RUF. Les employés des mines diamantifères vivaient en général une situation déplorable. Ils devaient se considérer chanceux s'ils arrivaient à terminer leur journée simplement fatigués et affamés. Il était beaucoup plus courant que les travailleurs miniers meurent à cause de malnutrition ou d'exécutions menées par le RUF. En outre, les ouvriers miniers pouvaient se faire attaquer par des moustiques infectés d'une variété de maladies (Olsson, 2006 : 1145). Une journée habituelle pour les employés des mines occupées par le RUF se passait comme suit : après avoir dormi à proximité des mines, ils se réveillaient au crépuscule pour commencer à creuser, et ce sous la surveillance terrifiante de soldats armés du RUF qui surveillaient tous leurs mouvements (Campbell, 2002 : 54). Dès qu'un travailleur minier trouvait quelque chose

de grande valeur, que ce soit des diamants ou d'autres pierres précieuses, il devait immédiatement le remettre aux soldats du RUF. Campbell (2002 : 54) note que les diamants avaient permis au RUF d'acheter des centaines de Kalachnikovs, ainsi que des mitrailleuses lourdes et des munitions par milliers à chaque commande. Cela démontre bien que la possession des mines diamantifères donnait un grand avantage au RUF face à la majorité de ses adversaires, qui, pour la plupart, n'avaient pas accès à ce type d'armes et surtout pas dans ces quantités.

2.2 Les compagnies privées de sécurité

La guerre civile en Sierra Leone a aussi été victime d'un autre acteur non étatique. Les compagnies privées de sécurité, aussi appelées compagnies mercenaires, ont joué un rôle important dans le déroulement du conflit. De façon générale, ces organisations sont des compagnies militaires embauchées dans le pays et à l'étranger, dont les activités consistent à faire des analyses de risque, à fournir de l'information ou du renseignement, à protéger des citoyens et leurs effectifs, à vendre de l'équipement de protection, à fournir des mesures de surveillance, et à agir comme une armée privée.

Les compagnies privées de sécurité sont présentes dans plusieurs pays en Afrique. Comme l'explique Jakkie Cilliers (1999 : 1), elles jouent de plus en plus un rôle qui revient normalement à l'État, celui de protéger la population civile. Selon David J. Francis (1999a : 319), le fait que les gouvernements occidentaux et les institutions internationales choisissent de ne pas intervenir dans les conflits africains, crée un grand marché pour les compagnies mercenaires et les groupes militaires privés. Mark Malan (1999 : 39) abonde dans le même sens lorsqu'il explique que la communauté internationale a du mal à intervenir pour résoudre les conflits africains puisque leurs causes sont variées et complexes et que cela laisse un espace à d'autres acteurs comme les compagnies privées de sécurité, ayant souvent les ressources nécessaires pour intervenir dans les conflits transnationaux. Le cas de la Sierra Leone illustre parfaitement cette réalité, car il s'agit d'un conflit très complexe et sa complexité – et l'indifférence du monde occidental – a empêché à la communauté internationale d'intervenir dans la crise au départ. Cilliers (1999 : 5) précise que les compagnies privées de sécurité se retrouvent le plus souvent dans le domaine minier, car ce secteur représente l'un des seuls susceptibles d'assurer le progrès économique de l'Afrique et,

bien sûr, les compagnies privées préfèrent se diriger là où se trouvent des endroits riches en minéraux.

Dans le contexte de la guerre civile en Sierra Leone, ces compagnies ont été embauchées pour veiller à la sécurité de la population civile du pays, mais elles ont aussi essayé de trouver des stratégies afin de mettre la main sur les ressources diamantifères du pays. Manifestement, les compagnies mercenaires avaient aussi un intérêt financier dans le conflit de la Sierra Leone. Selon Francis (1999a : 319), en Sierra Leone et dans d'autres pays africains, les compagnies mercenaires prétendent veiller à la sécurité de la population civile, mais elles cherchent plutôt à pousser les gouvernements africains à adopter des lois de privatisation afin de créer des opportunités marchandes pour elles-mêmes : « Le mercenariat constitué en société – à la recherche de minéraux stratégiques – représente le nouveau visage du néocolonialisme, fonctionnant sous couvert de politiques de marché néolibérales. » Ce même auteur (1999a : 322) note aussi que les compagnies mercenaires ne cherchent pas à sécuriser les installations militaires, mais plutôt les gisements et les mines, pour ensuite renvoyer les diamants aux gouvernements, qui eux, en échange, offrent des concessions aux compagnies privées qui appartiennent ou qui sont affiliées aux groupes mercenaires en question. Dans le cas du conflit sierra-léonais, le gouvernement payait des concessions se rattachant aux diamants aux compagnies mercenaires et il leur a même cédé le contrôle de plusieurs mines diamantifères. Cela peut expliquer la raison pour laquelle ces groupes mercenaires ne voulaient pas que la guerre se termine. Effectivement, comme pour une grande partie des activités du RUF, ces minéraux stratégiques ont financé les activités des compagnies privées de sécurité. Une fois de plus, nous pouvons voir l'importance qu'a représenté le diamant de la Sierra Leone dans la complexité et la durée du conflit.

Trois importantes compagnies privées de sécurité ont été présentes dans le conflit sierra-léonais. Il s'agit des *Ghurka Security Guards* (GSG), de la compagnie *Executive Outcomes* (EO) et de *Sandline International*. Les GSG n'y sont pas restés longtemps. Ils ont été embauchés temporairement en 1995 par le régime militaire de Strasser qui commençait à s'inquiéter des attaques du RUF. Lorsque le RUF s'est dirigé vers Freetown pour s'emparer de la capitale, Strasser a vite fait appel aux GSG; c'était la première fois qu'une compagnie mercenaire participait au conflit sierra-léonais. Toutefois, cette intervention a été un échec

monumental. Dès le premier (et seul) combat avec le RUF, les GSG ont perdu plusieurs hommes, y compris leur commandant, et ils se sont retirés de la Sierra Leone immédiatement. (Richards, 2005 : 393).

Peu de temps après, en mai 1995, c'est la compagnie privée EO qui a été embauchée. EO était une compagnie sud-africaine, créée en 1989 par Eeben Barlow, un ancien lieutenant-colonel de la défense sud-africaine. EO fournissait du personnel militaire et du soutien technique seulement aux gouvernements des pays où il y avait des conflits. Elle avait aussi des liens avec une autre compagnie, *Branch Energy*, un conglomérat d'intérêts canadiens et britanniques, qui avait obtenu des diamants dans l'est de la Sierra Leone (Hirsch, 2001a : 16). EO a fermé ses portes en 1998 et plusieurs de ses membres sont allés travailler pour d'autres compagnies semblables, notamment *Sandline International*.

Afin d'attirer EO, Strasser lui avait garanti une somme de 840 000 livres sterling en profits de diamants si elle éliminait le RUF (Dorman, 2009 : 39). Son mandat en Sierra Leone visait trois grands objectifs : libérer Freetown des rebelles, retirer les forces rebelles des mines diamantifères dans la région de Kono, et trouver et détruire le siège social du RUF (Douglas, 1999 : 182). Une fois arrivée en Sierra Leone, EO a offert un soutien aux milices Kamajors, qui étaient des chasseurs indigènes devenus alliés des différents gouvernements sierra-léonais au cours du conflit. Elle a fourni à ces milices des armes avancées afin de leur donner un avantage technologique contre le RUF (Dorman, 2009 : 39). En revanche, les Kamajors possédaient des aptitudes spéciales pour le combat dans la brousse; ils avaient la réputation de pouvoir pénétrer dans les coins les plus denses de la jungle (Pech, 1999 : 94). Grâce à sa supériorité technologique et le soutien que lui apportaient les forces indigènes, EO a été capable de récupérer les mines diamantifères de Kono en peu de temps, ce qui lui a permis d'atteindre l'un des objectifs de son mandat. Elle a également réussi à atteindre les deux autres objectifs assez facilement. Grâce à ses efforts militaires, EO a réussi à détruire le siège social du RUF, à l'évincer de Freetown et à le repousser au fin fond de la jungle (Douglas, 1999 : 184). À partir d'avril 1996, les efforts combinés d'EO et des Kamajors avaient forcé Sankoh et le RUF à négocier un cessez-le-feu avec le gouvernement nouvellement élu de Kabbah. EO avait donc respecté son mandat et ses opérations pouvaient être considérées comme de véritables succès.

Malheureusement, suite à ses exploits, EO a compliqué les choses en Sierra Leone. En réalité, cette compagnie mercenaire ne voulait pas que le conflit sierra-léonais se termine, car elle avait maintenant en sa possession des mines de diamants qu'elle avait enlevées au RUF. Naturellement, EO avait maintenant un intérêt pour que la guerre se prolonge. Lorsque le RUF et le président Kabbah se sont mis à négocier le retour de la paix en Sierra Leone, EO, sentant sa présence menacée, s'est mêlée au processus de paix en essayant de convaincre le gouvernement sierra-léonais que Sankoh et le RUF ne voulaient pas réellement la paix dans le pays. Elle prétendait que les négociations offraient plutôt l'occasion au RUF d'assurer tranquillement sa présence au sein du gouvernement (Richards, 2005 : 396). EO avait sans doute raison : le RUF ne voulait peut-être pas la paix, mais plutôt un accès au pouvoir. Même si le rôle d'EO devait se limiter à offrir un service de sécurité, objectif qu'elle avait plus ou moins atteint, elle cherchait à rester en Sierra Leone pour protéger ses intérêts financiers. Pour ce faire, elle a essayé, seule, d'éliminer le RUF, croyant que si elle y parvenait, elle serait ensuite considérée comme l'entité héroïque qui aurait mis fin à la guerre sierra-léonaise.

Toutefois, ses attaques contre le RUF ont causé la mort de plusieurs citoyens, sans réussir à éliminer le RUF, ce qui a d'ailleurs aggravé le conflit sierra-léonais. Selon Richards (2005 : 398), les attaques d'EO contre le RUF étaient condamnables; elles ont en effet détruit le processus de paix, qui était fragile à la base, entre le RUF et le gouvernement sierra-léonais, et elles ont provoqué des représailles meurtrières contre la population sierra-léonaise de la part du RUF. Le président Kabbah a signé l'Accord d'Abidjan avec le RUF en novembre 1996. Cet Accord stipulait, entre autres, qu'EO devait quitter la Sierra Leone cinq semaines après la signature de l'Accord.

Il faut bien noter que les actions d'EO étaient très violentes (bombardements et assauts causant la mort de civils, en plus des membres du RUF). Elles ont coûté cher à la Sierra Leone. D'ailleurs, la Sierra Leone a eu du mal à payer le contrat d'EO et a dû même lui céder des concessions minières pour remplir le contrat. Les droits de ces concessions ont ensuite été vendus à *Branch Energy* (Campbell, 2002 : 77), filiale de *Diamond Works*, une compagnie d'exploration canadienne. Grâce aux droits obtenus auprès d'EO, *Branch Energy* possédait deux mines de diamants kimberlites et quatre gisements de diamants alluviaux en

Sierra Leone et en Angola. Par la suite, la compagnie *Diamond Works* a directement pris le contrôle des opérations minières en Sierra Leone. Toutes ces ententes commerciales illustrent bien le fait que la situation en Sierra Leone relative au phénomène du diamant était devenue problématique, puisqu'une multitude d'acteurs avaient tiré profit des pierres précieuses et avaient, en quelque sorte, contribué à la prolongation du conflit.

Bien qu'EO ait été capable de repousser les forces du RUF, sa présence en Sierra Leone était une menace pour la population civile à cause de ses bombardements violents. Cela n'a pas empêché EO de rester présente en Sierra Leone jusqu'à ce que le président Kabbah, sous pression internationale, ait décidé de mettre fin à son contrat suite à l'Accord d'Abidjan.

Cependant, Kabbah a rapidement fait appel à une autre compagnie privée de sécurité. En 1998, à l'époque exilé en Guinée, le président a contacté la compagnie *Sandline International* pour qu'elle puisse l'aider à restaurer sa présence à la tête de la Sierra Leone en échange de récompenses minières. Douglas (1999 : 189) souligne : « *Sandline International* était proche du gouvernement britannique et possédait un profil moins déplaisant qu'EO, mais il n'y avait pas beaucoup de différences entre les deux compagnies. » *Sandline International* a continué le travail d'EO en formant encore davantage les Kamajors et en leur fournissant des armes supplémentaires. De plus, sa mission englobait le contrôle des routes, ce qui conduisait à des embuscades, à l'encercllement de villes clés ainsi qu'à des attaques simultanées contre le RUF (Douglas, 1999 : 192).

Sandline International est parvenue à remettre Kabbah à la tête du pays mais non sans controverse. Avant que le président exilé ne soit remis en place, la compagnie mercenaire avait déjà fourni des armes – en provenance de la Bulgarie et de l'Ukraine – aux soldats fidèles à Kabbah, en dépit d'un embargo des Nations unies contre l'approvisionnement ou la vente d'armes à la Sierra Leone (Châtaigner, 2005 : 65). Une enquête criminelle a été menée sur le président de *Sandline International*, Tim Spicer, qui a prétendu que « des représentants américains et britanniques lui avaient assuré que Kabbah et

l'ECOMOG¹¹ étaient exemptés du régime onusien de sanctions. » (Hirsch, 2001a : 67). Les avocats des Nations unies ont finalement décidé d'arrêter les poursuites contre *Sandline International*. Par la suite, Kabbah a envoyé une lettre au Premier ministre britannique Tony Blair expliquant que la compagnie *Sandline International* n'avait joué aucun rôle dans sa reprise du pouvoir (Hirsch, 2001a : 67).

En observant les deux cas de *Sandline International* et d'EO, on peut insinuer que l'embauche des compagnies privées de sécurité n'est peut-être pas le meilleur moyen d'arrêter un conflit, surtout si l'on considère que ces compagnies le font aussi pour défendre leurs propres intérêts financiers. Richards (2005 : 400) conclut d'ailleurs que le recours à la violence des compagnies privées a été un échec dans le conflit sierra-léonais, que le conflit s'est plutôt prolongé et que les conséquences dans le domaine social ont été néfastes. Khareen Pech (1999 : 94) partage cette analyse, en insistant sur le fait que l'intervention d'EO en Sierra Leone a exacerbé la violence. Toutefois, on ne peut blâmer les compagnies privées de sécurité pour tous les problèmes en Sierra Leone puisqu'il fallait faire appel à elles en raison de la fragilité de l'État. Comme le note James Larry Taulbee (2002 : 1), c'est parce qu'on a omis d'établir des institutions solides en Afrique lorsqu'il y avait davantage de ressources financières étrangères disponibles, que des États africains éprouvent aujourd'hui du mal à défendre leur pays contre des conflits potentiels. Dans le cas de la Sierra Leone, les deux principales compagnies mercenaires ont aussi eu des effets positifs dans le pays. Elles ont, après tout, aidé à former des milliers de Kamajors qui ont ensuite soutenu les efforts d'ECOMOG pour évincer la junte AFRC/RUF de Freetown en 1998; il faut aussi parler du travail des forces armées britanniques que l'on reverra aux chapitres suivants. Quoi qu'il en soit, les compagnies mercenaires ont été très importantes, puisqu'elles ont permis aux Kamajors de jouer un rôle fondamental dans la lutte qui a mené à la fin de la guerre. S'ils n'avaient pas été formés comme il faut par les deux compagnies privées de sécurité et par les forces britanniques, ils seraient restés de simples chasseurs indigènes qui n'auraient sûrement pas pu participer aux efforts de l'ECOMOG et des troupes britanniques de la même façon.

¹¹ L'ECOMOG est une force armée de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) – *Economic Community of West African States (ECOWAS)* en anglais. L'acronyme anglais ECOMOG signifie ECOWAS Monitoring Group.

2.3 Le rôle des compagnies multinationales

Les compagnies responsables de la vente de diamants dans le monde entier, surtout la compagnie *De Beers*¹², ont évidemment joué un rôle dans la prolongation du conflit sierra-léonais, puisqu'elles étaient impliquées dans le commerce du diamant. Mais comment pouvaient-elles savoir qu'elles achetaient des diamants de sang sierra-léonais?

Lors d'une discussion avec Tom Shane, propriétaire de *The Shane Company*, la plus grosse compagnie d'importation de matière à polir aux États-Unis, Campbell (2002 : 122) se fait dire qu'aucun être humain ne peut savoir avec certitude d'où provient un diamant bien taillé et poli. Olsson (2006 : 1147) précise qu'aucun consommateur de diamants taillés ne peut être sûr qu'il a acheté des pierres extraites légalement ou par des rebelles. Effectivement, beaucoup de marchands de diamants ne savaient pas d'où provenaient les diamants qu'ils vendaient. Les anomalies flagrantes entre les statistiques des importations belges et les dossiers des pays exportateurs démontrent d'ailleurs qu'il y avait beaucoup de pierres d'origine douteuse chez les bijoutiers d'Anvers, l'un des centres du marché mondial des bijoux (Campbell, 2002 : 124).

Le discours contre les diamants de conflits a gagné du terrain vers la fin des années 1990 à cause des impasses dans les négociations avec les rebelles en Sierra Leone et en Angola, et en raison aussi des campagnes publiques d'information et des rapports médiatiques sur le « terrorisme » lié au commerce du diamant dans plusieurs guerres africaines (Le Billon, 2006 : 786). Le tout a commencé lorsque la campagne internationale *Fatal Transactions*, menée par un réseau d'ONG, a dénoncé la vente des diamants provenant de conflits qui finançaient les guerres en Angola et en Sierra Leone, ainsi que les « diamants du terrorisme » qui finançaient Al-Qaïda. Le but de cette campagne était d'inciter les consommateurs à s'informer sur le lieu de provenance des diamants qu'ils achetaient. Dans ses communiqués de presse, la campagne *Fatal Transactions* (1999) soulignait que la majorité des gens seraient horrifiés d'apprendre que leurs bijoux avec diamants ont financé l'achat de mines ou de fusils pour l'un des conflits brutaux de l'Afrique. Toutefois, comme nous avons pu le remarquer au

¹² Le groupe *De Beers* s'occupe de l'exploitation minière ou est partenaire d'autres compagnies minières pour la majorité des diamants dans le monde. Il achète la majorité des diamants produits et établit plus ou moins leurs prix de vente sur le marché mondial.

début du chapitre, il était très difficile pour un consommateur de connaître le lieu d'origine d'un diamant. Une fois mis en circulation, taillés et polis, les diamants de conflit devenaient semblables aux autres diamants. Du point de vue du consommateur, le diamant avait perdu tout lien avec sa source d'origine et ne gardait que ses caractéristiques commerciales – les quatre C : clarté, couleur, coupe et carat. La campagne, quant à elle, exhortait les consommateurs à prendre en considération un cinquième « C » avant d'acheter leur prochain diamant : conflit (Le Billon, 2006 : 783-784).

Il est intéressant de noter que Nelson Mandela, généralement connu pour son pacifisme, était contre une campagne internationale de ce genre, car il craignait des boycotts d'achats de diamants, ce qui aurait conduit à des répercussions extrêmement graves pour l'industrie du diamant, et surtout, l'économie sud-africaine. Smillie, Gberie et Hazleton (2000) avaient rétorqué que les boycotts n'étaient pas le but d'une telle campagne, mais qu'il s'agissait plutôt d'assurer la transparence et le changement. En d'autres termes, la campagne chercherait à inciter l'industrie du diamant à être responsable de ses actions, non pas en lui causant du tort mais en l'améliorant. Selon le journaliste Isaac Chotiner, (2006 : 11), les affinités de Mandela pour *De Beers* et d'autres compagnies de diamants étaient la conséquence d'intérêts géographiques et de relations personnelles : « En protégeant l'industrie du diamant pendant les années 1990 – lorsque les producteurs de diamants facilitaient le financement de la guerre brutale en Sierra Leone – Mandela plaçait les intérêts étroits de son pays au-dessus des intérêts universels. »

Le Royaume-Uni, l'un des plus gros importateurs mondiaux de diamants, était aussi affecté par la campagne contre la distribution des diamants de sang. Plus particulièrement, la centrale d'achats de *De Beers*, appelée *Central Selling Organisation* (CSO), située à Londres, craignait les pires conséquences étant donné l'importance de la place que les diamants occupaient dans l'économie sierra-léonaise. *De Beers* avait une longue histoire avec la Sierra Leone. Le groupe avait été directement impliqué dans le secteur diamantifère sierra-léonais avant l'indépendance du pays jusqu'à la fin des années 1980. Il avait un bureau et possédait également des concessions de diamants. Suite au conflit, *De Beers* avait fermé son bureau en Sierra Leone mais avait gardé des bureaux d'achats de diamants au Libéria et en Guinée, deux pays qui ne produisent pas beaucoup de diamants. Bien que *De Beers* prétendît ne pas

acheter de diamants à la Sierra Leone pendant le conflit, la majorité des diamants qu'il achetait du Libéria était en fait d'origine sierra-léonaise (Smillie, Gberie et Hazleton, 2000). En 2000, *De Beers* a importé 1 milliard 19 millions de dollars de diamants au Royaume-Uni (Châtaigner, 2005 : 39). Cela démontre que la campagne de 1999 n'a pas sérieusement affecté ses revenus. Bien qu'il soit difficile pour les diamantaires de cerner le lieu de provenance des diamants, tout aussi difficile est le problème qui consiste à résoudre la question des diamants provenant de conflits, en particulier leur lieu d'origine.

Même si la campagne *Fatal Transactions* a eu quelques impacts positifs sur le marché des diamants de conflit – comme le renforcement de l'imposition des sanctions onusiennes et l'adoption de changements institutionnels et législatifs importants dans l'industrie du diamant (Le Billon, 2006 : 794) – elle a eu des effets négligeables au niveau de l'imputabilité corporative, puisque, encore aujourd'hui les diamants de conflit sont toujours présents sur le marché international.

Il faut préciser que si *De Beers* était l'acteur numéro un parmi les compagnies multinationales, d'autres détaillants de bijoux ont aussi profité de la guerre sierra-léonaise et du marché des diamants de conflit. Par exemple, le Canada s'est servi de la campagne contre les diamants de sang pour augmenter la vente de ses propres diamants. Les diamants canadiens lancés sur le marché étaient identifiés comme « purs », « sans effusion de sang » ou « faisant preuve de conscience sociale équilibrée » (Stueck, 2003). Les bénéfices canadiens ont été facilités par le comportement de détaillants majeurs de bijoux, comme la compagnie *Tiffany & Co*, qui avait rapidement pris ses distances par rapport aux pierres précieuses provenant éventuellement de conflits africains. Elle avait publiquement dénoncé les diamants provenant de conflits et déclaré qu'elle avait signé des accords commerciaux avec des producteurs canadiens de diamants, qu'elle n'avait aucune opération d'achats en Afrique et qu'elle achetait seulement des pierres provenant de l'extérieur du continent (Le Billon, 2006 : 793-794). Malgré ces gestes de bonnes intentions, cela a causé des problèmes économiques pour certains pays africains producteurs de diamants, car ils ne vivaient pas tous des situations de conflit. Par ailleurs, les diamants provenant de pays en situation de conflit n'étaient pas tous qualifiés comme diamants de sang, ce qui compliquait encore davantage la situation.

Afin de résoudre le problème relié aux diamants de conflit, le *Kimberley Process Certification Scheme* (KPCS), créé en mai 2000 lors d'une réunion entre producteurs de diamants et membres du gouvernement à Kimberley en Afrique du Sud (Le Billon, 2006 : 787), cherchait à réglementer le marché des diamants bruts en adoptant des normes de production, d'exportation et d'importation des diamants en vue d'éliminer l'entrée des diamants de conflit sur le marché international (Olsson, 2006 : 1146). Le 5 novembre 2002, lors d'une rencontre en Suisse, 54 gouvernements, l'Union européenne, l'industrie du diamant et des ONG représentant plus de 100 groupements de société civile ont adopté le KPCS pour le marché international des diamants bruts (Wright, 2004 : 699). Selon Clive Wright (2004 : 702), le KPCS représentait quelque chose d'unique au niveau de la diplomatie internationale, car c'était la première fois que de réels efforts avaient été déployés de la part de la communauté internationale pour faire face au problème de l'exploitation illégale des ressources naturelles.

En Sierra Leone, le système de certification pour les diamants a été adopté en octobre 2000, quatre mois après que les Nations unies aient adopté une résolution interdisant l'exportation des diamants sierra-léonais sans l'établissement d'un système de certification. Dans la première année qui a suivi l'implantation de ce système en Sierra Leone, les exportations licites de diamants ont augmenté de 1,3 million \$US à 25,9 millions \$US (Warah, 2004 : 21). C'était une bonne nouvelle et cela semblait être prometteur à l'époque. Toutefois, bien que le KPCS ait réalisé quelques progrès dans la résolution de la vente des diamants de conflit, le processus de certification a aussi connu des difficultés.

Un des problèmes initiaux du KPCS a été la mise en place de mécanismes de suivi. Ceux-ci étaient considérés insatisfaisants pour une majorité d'acteurs (ONG et Nations unies) (Wright, 2004 : 703). Un autre problème était que la violence, le déplacement forcé et le travail d'enfants étaient des éléments qui ne comptaient pas à titre de violations des droits de la personne dans la définition des diamants de conflit. Pour Le Billon (2006 : 791) cette définition étroite a facilité la mise en œuvre prématurée du KPCS, ce qui a eu pour résultat l'incapacité de contrer les abus des droits de la personne et la répartition inégale de la richesse provenant des diamants. Selon Chotiner (2006 : 12), il était difficile de voir si le KPCS apportait de réels progrès à la situation des diamants de conflit, notant qu'il n'existait

pas de mécanismes de mise en application ou de système de vérification indépendante. Plus tard, en juin 2009, un des fondateurs du KPCS, Ian Smillie du PAC, a donné sa démission déclarant qu'il ne faisait plus confiance au KPCS (Even-Zohar, 2009). En décembre 2011, l'intégrité et la crédibilité du processus de certification ont souffert davantage suite au départ de l'ONG *Global Witness* (Els, 2011), autre fondateur du KPCS.

En somme, le KPCS n'a pas non plus apporté de résolution à la vente des diamants de conflit. Il est évident que réglementer la vente des diamants bruts était très difficile et le reste encore aujourd'hui. Le problème majeur en Sierra Leone, c'est que ces restrictions légales n'ont rien fait pour dissuader le RUF et les contrebandiers qui l'ont aidé dans la vente des diamants sierra-léonais (Campbell, 2002 : 130). Le certificat sierra-léonais d'authenticité émis par le *Diamond High Council* n'a pas amélioré la situation, puisque ce certificat pouvait toujours être falsifié ou copié par le RUF et ses contrebandiers. Selon Campbell (2002 : 133), les diamants sont tellement faciles à transporter et leur valeur est si séduisante qu'aucun système de certification ne pourra déterminer avec certitude si le diamant dans une bague de fiançailles vient d'une source légitime en Afrique du Sud ou d'un rebelle RUF appelé *Colonel Poison*. Mis à part le financement des belligérants, les diamants ont aussi servi à blanchir et à transférer des fonds de l'autre côté des frontières, parce qu'ils pouvaient être facilement cachés, transportés et commercialisés. Les diamants devenaient donc une monnaie de choix pour les individus et groupes qui faisaient face aux devises volatiles, aux interrogations bancaires ou aux sanctions financières (Le Billon, 2006 : 783)

Silberfein (2004 : 232) pose une question intéressante : est-ce que les diamants, la source majeure du conflit de dix ans en Sierra Leone, peuvent devenir un moyen de rebâtir l'économie? Rien ne permet d'être très optimiste. Le système de certification du gouvernement n'a jusqu'à présent pas pu éliminer la contrebande de diamants (Silberfein, 2004 : 232). Les diamants devraient être une ressource favorable pour l'économie sierra-léonaise, maintenant que le conflit est terminé. Toutefois, ce pays est inondé de compagnies minières transnationales qui cherchent toujours à s'accaparer la terre et les diamants des Sierra-léonais. Un exemple récent est celui de la compagnie minière suisse *Koidu Holdings*, qui en janvier 2003 a pris possession de terrains dans le district de Kono, connu pour ses immenses ressources en diamants. Sur ces terrains, beaucoup de Sierra-léonais occupaient

des maisons et on a promis de les relocaliser ailleurs. Les journalistes Sunit Bagree et Peter Beckley (2009 : 31) affirment qu'en 2007, plus de 400 personnes avaient été déplacées de *Monkey Hill* (village dans le district de Kono), mais moins d'un cinquième de ces gens avait eu accès à de nouvelles maisons, malgré les engagements de la compagnie *Koidu Holdings*. En outre, cette compagnie avait aussi promis des écoles, des centres de santé, des canalisations d'eau potable et de l'électricité aux gens déplacés. Malheureusement, ces promesses n'ont jamais été tenues.

Ce chapitre a démontré l'importance du diamant dans la guerre sierra-léonaise. Nous avons pu remarquer que cette pierre précieuse a incité plusieurs acteurs à prendre part au conflit. Nous avons pu observer que les compagnies mercenaires – embauchées pour assurer la protection de la population civile – ont cherché à s'infiltrer sur le marché des diamants sierra-léonais. Nous avons aussi étudié le rôle des compagnies multinationales dans le trafic du diamant ainsi que la campagne contre les diamants de sang et le système de certification créé pour mettre fin aux ventes des diamants de conflit. En observant tous ces éléments, nous concluons que le diamant a créé plus de problèmes pour la Sierra Leone alors qu'il devrait être une source de progrès économique.

Chapitre III

La régionalisation de la guerre

Ce chapitre se propose d'analyser l'effet de la régionalisation de la guerre civile en Sierra Leone, qui, elle, a débordé au Libéria et vice-versa. Dans la première section, on observera l'état de la région ouest-africaine et comment elle a influencé et a été influencée par la guerre civile en Sierra Leone. La deuxième section sera consacrée au rôle du Libéria, acteur qui a eut un impact significatif dans le déroulement du conflit sierra-léonais. La dernière section discutera du rôle joué par la CEDEAO et par les autres pays de la région.

3.1 L'état de la région ouest-africaine

Ce n'est pas seulement la guerre civile au Libéria qui a eu un impact important sur la guerre en Sierra Leone. D'autres pays voisins, notamment le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Nigéria ont aussi participé à ce conflit. Certains de ces pays ont cherché à régler le conflit (le Nigéria et la Guinée). Tous ont, à un moment ou à un autre, contribué à la détérioration de la situation. Ainsi, on peut comprendre pourquoi plusieurs acteurs de la région avaient intérêt à ce que le conflit continue. En fait, les autres pays de la région ont joué un rôle dans l'instabilité en Sierra Leone mais le conflit sierra-léonais, tout comme le conflit libérien, a aussi créé une instabilité régionale à cause de sa guerre civile. Comme l'explique Norrie MacQueen (2006 : 7): « les guerres civiles au Libéria et en Sierra Leone étaient interconnectées et capables d'infecter la région plus large de l'Afrique de l'Ouest. » Il faut noter que les frontières en Afrique de l'Ouest étaient à l'époque des endroits où l'autorité gouvernementale était minime et où on pouvait exercer des activités illégales en toute impunité (Silberfein, 2004 : 219). Ce phénomène explique en partie comment plusieurs pays de la région pouvaient s'impliquer dans les affaires des autres pays voisins plutôt facilement.

Marchal (2002 : 6) prétend que la guerre civile en Sierra Leone n'aurait pas été aussi violente sans la présence des pays voisins, notamment le Libéria, le Burkina Faso et la

Libye¹³. D'après d'autres observateurs, le conflit en Sierra Leone était devenu de plus en plus violent aussi à cause du trafic d'armes dans la région ouest-africaine. Comme l'indique J. Anyu Ndumbe (2001 : 100), les gouvernements du Libéria et du Burkina Faso ont fourni des armes au RUF¹⁴. Pham (2006 : 95) y ajoute aussi la Côte d'Ivoire et note que le « RUF en particulier a bénéficié de la collusion des voisins de la Sierra Leone dans leurs trafic illicite de diamants... En échange de sommes provenant du trafic des diamants, des hauts-fonctionnaires libériens, ivoiriens et burkinabés ont facilité le trafic d'armes. » Cela démontre que le phénomène du diamant sierra-léonais était donc encore très présent dans le conflit, et que même la région ouest-africaine toute entière était impliquée dans son trafic. Richards (1996 : 21) inclut aussi le Nigéria dans cette affaire : « Il a été suggéré que la Côte d'Ivoire et le Nigéria sont très intéressés par le destin des rebellions au Libéria et en Sierra Leone car les ressources minières des deux pays pourraient être importantes pour leurs stratégies d'industrialisation à long terme. » D'ailleurs, le Nigéria a occupé une position assez particulière dans le conflit sierra-léonais. Tout en défendant avec vigueur la Sierra Leone dans le cadre de l'ECOMOG, il a profité de son accès aux diamants sierra-léonais. Effectivement, il était difficile de cerner le véritable rôle que jouait le Nigéria. Sa contribution avait des aspects positifs et d'autres négatifs. Toutefois, la communauté internationale n'avait pas une opinion très favorable des Nigériens et considérait leurs leaders militaires comme une « clique qui ne recherche que son avantage. » (Richards, 1996 : 21)

La plupart des pays ouest-africains participaient donc d'une façon ou d'une autre au conflit sierra-léonais ce qui a marqué le début d'une instabilité régionale. Il est d'ailleurs un peu surprenant que les diverses crises ouest-africaines n'aient pas été considérées comme faisant partie d'un ensemble. « Contrairement à la crise des Grands Lacs, l'interaction des crises libérienne, sierra-léonaise, et dans une certaine mesure guinéenne, n'a jamais été abordée et traitée comme un crise régionale impliquant les intérêts nationaux des différents

¹³ Le rôle de la Lybie sera analysé au prochain chapitre

¹⁴ Le Conseil de sécurité des Nations unies a indiqué dans la résolution 1306 qu'il y avait des preuves irréfutables démontrant que le Burkina Faso, le Niger et le Libéria avaient fourni au RUF des armes et des munitions. En plus de ces trois pays, le Conseil de sécurité a mentionné que la Gambie, la Guinée, la Belgique, Israël, le Kenya, les Pays-Bas, la Russie, l'Afrique du Sud, le Tadjikistan, l'Ukraine et les États-Unis ont tous été impliqués à un moment ou à un autre dans des transactions illégales touchant la guerre en Sierra Leone.

pays de la région. » (Châtaigner, 2005 : 46) Si justement, les crises avaient été étudiées dans leur ensemble, il est possible qu'elles n'auraient pas été aussi longues, surtout la guerre en Sierra Leone qui aurait pu ainsi bénéficier d'interventions plus tôt.

3.2 La guerre voisine du Libéria et ses conséquences pour le conflit sierra-léonais

On peut voir aussi la guerre en Sierra Leone comme une extension de la guerre de son pays voisin, le Libéria. Il y a d'ailleurs beaucoup de similitudes entre les deux conflits. Ce n'est pas très étonnant si l'on considère les rapports amicaux entre Taylor et Sankoh, deux guerriers rebelles qui cherchaient à prendre le pouvoir dans leur propre pays¹⁵. Les deux camarades se sont rencontrés pour la première fois lors d'un entraînement secret en Lybie au Siège social des révolutionnaires du monde, un genre d'université pour les guérilleros de l'Afrique (Lizza, 2000 : 24), et ont tout de suite créé un lien redoutable entre eux grâce à leurs intérêts communs. Lorsque Sankoh et son groupe rebelle, le RUF, ont attaqué le gouvernement sierra-léonais en 1991, c'était avec le soutien du NPFL de Charles Taylor, un regroupement de milices qui était déjà impliqué dans un combat au Libéria.

Plus précisément, dans le conflit sierra léonais, le groupe de Taylor a joué le rôle de banque, d'entraîneur et de mentor pour le RUF (Ndumbe, 2001 : 98). En offrant des armes et des combattants au RUF dans le cadre de son combat contre le président Momoh, Taylor espérait nuire à la capacité du gouvernement sierra-léonais de soutenir les efforts militaires de l'ECOMOG au Libéria. Quant au RUF, il échangeait ses ressources diamantifères contre des armes et des munitions avec Taylor. Le tout se faisait par un des associés proche du guerrier libérien, un homme d'affaires libanais nommé Talal El-Ndine. El-Ndine non seulement payait les contrebandiers du RUF, mais il vendait ensuite les diamants aux marchands, qui, eux, les exportaient immédiatement en Belgique (Campbell, 2002 : 63). En plus, la participation de Taylor à la guerre civile en Sierra Leone et à la guerre civile au Libéria a contribué à l'instabilité régionale. Comme l'explique Pham (2006: 78) : « Le fait que le conflit allait s'étendre non seulement dans le pays, mais dans la région entière, n'était pas

¹⁵ La différence majeure entre les deux c'est que Taylor a atteint son objectif en devenant le président du Libéria.

surprenant pour l'observateur astucieux qui avait une vision à long terme. » Effectivement, comme on a pu le voir dans la section précédente, puisque la situation dans la région ouest-africaine était déjà un peu instable, ce n'était pas étonnant de la voir se détériorer encore plus suite au déclenchement des guerres en Sierra Leone et au Libéria. Malgré la détérioration de la situation sur le plan régional, elle était quand même pire en Sierra Leone. Selon Hirsch (2001b : 147), le conflit sierra-léonais n'aurait jamais pris de telles proportions si la guerre civile au Libéria n'avait pas débordé. Toutefois, on peut penser que le débordement était inévitable puisque ensemble, le RUF et les milices de Taylor voulaient contrôler les ressources diamantifères de la Sierra Leone. Comme l'explique Marchal (2002 : 6) : « En soutenant le Front révolutionnaire uni (RUF) de Foday Sankoh, il s'agissait d'élargir sa base militaire et surtout, d'obtenir par son entremise le contrôle de la mise en vente des diamants de l'est de la Sierra Leone en échange d'armes et de munitions. » Pour ce faire, Taylor avait déjà tout prévu sur le plan stratégique : il avait créé des réseaux dans toute la région ouest-africaine, qui eux servaient de points d'échange visant à faciliter le trafic des diamants.

En d'autres termes, tout indique que Taylor a participé au conflit sierra-léonais en partie pour des raisons économiques, comme le prétend MacQueen (2006 : 205) : « Pour Charles Taylor, la révolte en Sierra Leone lui a apporté des bénéfices de nature économique et militaire, et il n'a pas perdu de temps pour les exploiter. Le chaos qui s'étendait le long des frontières sierra-léonaises lui a donné accès aux riches ressources diamantifères de la région. » Hirsch (2001a : 15) confirme ce point lorsqu'il explique que les rapports entre le président libérien Charles Taylor et le leader du RUF Foday Sankoh visaient initialement des échanges d'armes pour des diamants et que Taylor et Sankoh ont tous les deux profité de la poursuite de la guerre, tout comme plusieurs autres marchands d'armes qui ont opéré avec impunité pendant dix ans. Cela démontre que le RUF (Sankoh) visait plutôt des bénéfices économiques que politiques. Quant à Taylor, il semblerait qu'il recherchait à maximiser tous les bénéfices, que ceux-ci soient de nature économique, militaire ou politique. En effet, mis à part les intérêts financiers, le conflit sierra-léonais représentait un autre avantage pour Taylor : l'instabilité en Sierra Leone lui permettait d'agir à sa guise au Libéria même, puisque les rivaux potentiels (milices et médias) étaient davantage occupés en Sierra Leone.

Il est aussi important de noter que la vengeance était l'un des autres mobiles de la participation de Taylor dans la guerre sierra-léonaise. Deux acteurs l'ont incité à se venger, soit le président sierra-léonais à l'époque, Joseph Momoh, et la CEDEAO. Taylor éprouvait un ressentiment contre le président Momoh car ce dernier avait engagé son pays dans le conflit libérien en envoyant des troupes de l'armée sierra-léonaise pour appuyer l'ECOMOG, soit l'opération de la CEDEAO au Libéria. La CEDEAO, quant à elle, s'était impliquée dans le conflit libérien sous l'impulsion du Nigéria, afin de contrer les appétits de pouvoir de Taylor. Selon Alfred B. Zack-Williams (1999 : 147), Taylor détestait l'ECOMOG car il sentait que ce groupe l'empêchait d'atteindre ses objectifs politiques, en particulier de contrôler de la capitale libérienne, Monrovia. De plus, Taylor en voulait à la Sierra Leone pour le double rôle qu'elle jouait : prétendre veiller à la paix dans la région et prêter son aéroport aux forces de l'ECOMOG pour que celles-ci puissent l'utiliser comme base militaire pour bombarder les factions de Taylor. À l'époque, Taylor avait juré qu'il se vengerait de Momoh et de la Sierra Leone et avait même déclaré que l'ECOMOG, et par extension la CEDEAO, étaient maintenant des ennemis du Libéria. Rancunier, Taylor a toujours voulu exercer des représailles contre les deux acteurs et la guerre en Sierra Leone s'est présentée comme une occasion parfaite à cet égard. « En rétorsion à l'engagement sierra-léonais aux côtés de ses ennemis jurés, Charles Taylor a par ailleurs incontestablement apporté dès le départ son appui au RUF et aux activités de son « ami » Foday Sankoh. » (Châtaigner, 2005 : 45)

Taylor a été un personnage clé non seulement dans le conflit sierra-léonais, mais aussi dans l'instabilité de toute la région ouest-africaine. Il tenait à tout prix à devenir un homme très puissant. Il avait l'intention d'être un leader de guerre à travers toute la région ouest-africaine. Après la fin officielle de la guerre civile au Libéria en 1996, Taylor s'est présenté aux élections générales de 1997. Ces élections avaient été supervisées par les Nations unies et la CEDEAO. Taylor a remporté facilement l'élection, en recueillant environ 75% des votes. Malgré son arrivée au pouvoir, il a continué à apporter un soutien aux rebelles du RUF puisque, selon lui, leurs activités l'aideraient à mieux gérer les hostilités des groupes rebelles libériens. En d'autres termes, appuyer le RUF présentait des avantages au niveau militaire pour Taylor. Taylor n'a toutefois pas complètement échappé à la loi au bout du compte. En 2007, son procès au cours duquel il a été accusé de crimes de guerre liés aux

conflits sierra-léonais et libérien a débuté à Freetown avant d'être déplacé à la Haye. Évidemment, Taylor a plaidé non coupable. Le procès a duré quatre ans, en particulier parce que les avocats de Taylor ont tout fait pour ralentir le processus, pour se terminer officiellement en mars 2011. Le 26 avril 2012, Taylor a été jugé coupable de crimes contre l'humanité, devenant le premier ancien chef d'État condamné par la justice internationale.

3.3 Le rôle de la CEDEAO

Le conflit sierra-léonais a également duré aussi longtemps à cause d'un manque d'intervention au niveau régional et au niveau international. Les Nations unies et la CEDEAO ont tenté d'intervenir afin de mettre fin au conflit, mais sans grand succès.

Un partisan d'une action décisive de la part de la communauté internationale, l'ancien haut-représentant pour la Bosnie et l'Herzégovine, Paddy Ashdown (2007 : 188) suggère que : « la responsabilité relative à l'application des droits de la personne repose sur les organisations régionales de sécurité – l'OTAN pour le Kosovo ou la CEDEAO pour la Sierra Leone – ce qui veut dire que l'une des tâches des Nations unies est d'encourager la cohésion des structures régionales. » Dans cette section, nous analyserons les interventions régionales dans le conflit sierra léonais et les raisons de leur incapacité à calmer la situation.

Le 30 novembre 1996, l'Accord d'Abidjan a été signé par le gouvernement Kabbah et le RUF de Sankoh. Cet Accord prévoyait le départ du pays de la compagnie privée de sécurité EO à cause de ses méthodes destructives, la transformation du RUF en parti politique, et un cessez-le-feu. Toutefois, mis à part le départ d'EO, aucun des autres belligérants n'a respecté l'Accord et la guerre civile s'est poursuivie. Comme l'indique Hirsch (2001a : 54), dès la signature même de l'Accord d'Abidjan, le processus de paix commençait déjà à se dégrader. Vers la mi-décembre, Sankoh se plaignait que le gouvernement de Freetown n'honorait pas le cessez-le-feu. Il accusait aussi les Kamajors d'attaques contre le RUF. Mais Sankoh lui-même ne respectait pas non plus l'Accord. Selon Hirsch (2001a : 54), Sankoh avait signé l'Accord d'Abidjan afin de réduire la pression militaire mais il n'avait aucune intention de mettre fin à la guerre.

Cela nous ramène au coup d'État de 1997. Le coup d'État monté par l'AFRC, soutenu par la suite par le RUF, a causé un choc dans la guerre civile sierra léonaise, qui elle s'était calmée temporairement. C'est l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui avait

demandé à la CEDEAO d'agir dans l'affaire Kabbah. La CEDEAO avait été désignée par l'OUA pour prendre toutes les mesures nécessaires pour persuader la junte (AFRC/RUF) de céder le pouvoir (Hirsch, 2001a : 60). La CEDEAO a éprouvé des difficultés dès le départ parce qu'elle ne savait pas exactement comment agir. Elle savait qu'il fallait remettre Kabbah à la tête du pays, mais sans être convaincue que cela mettrait un terme au conflit. Le maintien de la paix en Sierra Leone est donc retombé sur les épaules de la CEDEAO, qui est intervenue à Freetown en envoyant ses troupes de l'ECOMOG. MacQueen (2006 : 204) prétend que cette intervention n'était pas bien gérée et qu'il aurait fallu une intervention plus large avec un leadership mieux établi. Effectivement, la CEDEAO ne pouvait à elle toute seule régler le conflit sierra-léonais. Toutefois, il faut reconnaître que la CEDEAO, malgré ses faibles moyens et capacités à régler les conflits, a au moins fait des efforts dignes de ce nom dans le dossier sierra-léonais, ce qui n'est pas le cas pour l'OUA, qui, elle, ne s'est pas du tout imposée dans ce conflit, préférant déléguer la responsabilité à la CEDEAO.

Suite à l'envoi de l'ECOMOG à Freetown, les choses se sont compliquées à cause de divisions internes au sein de la CEDEAO. La résolution du coup d'État a provoqué des désaccords entre les différents pays-membres de la CEDEAO. En particulier, le Ghana et la Côte d'Ivoire ressentaient une certaine ambivalence envers la domination politique et militaire du Nigéria dans la région ouest-africaine. Le Nigéria occupait une place importante à l'intérieur de la CEDEAO, surtout à cause de la taille et de la force de son armée. Comme l'explique Olonisakin (2007 : 29) : « en tant que puissance dominante régionale, le Nigéria a toujours accordé beaucoup d'importance au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest. » Toutefois le Nigéria était aussi connu pour son agressivité, qualité qui souvent accompagne la puissance. Dans le cadre de l'ECOMOG, les forces armées nigériennes avaient une mauvaise réputation. « (Le Conseil de sécurité) a observé avec suspicion certains agissements des troupes nigérianes de l'ECOMOG peu conformes aux droits de l'homme et au droit humanitaire international. » (Châtaigner, 2005 : 20) En particulier, les forces armées nigérianes de l'ECOMOG ont été accusées de ne pas veiller à la protection des non-combattants et de maltraiter les combattants faits prisonniers. Effectivement, à certains moments, l'intervention de l'ECOMOG causait quelques problèmes. Selon Douglas (1999 : 197) dans le cadre du conflit sierra-léonais, l'ECOMOG agissait plus comme une compagnie privée militaire embauchée par la Sierra Leone que comme le représentant de la CEDEAO.

Le Ghana et le Nigéria s'étaient déjà opposés auparavant lorsque les deux constituaient la majorité des forces de l'ECOMOG au Libéria. Quant à la Côte d'Ivoire, elle se voyait surtout comme une force politique et non militaire, préférant ainsi les négociations aux combats armés. Malgré ces désaccords, la CEDEAO a mis le Nigéria à la tête de l'intervention.

Le 23 octobre, 1997, des représentants de la CEDEAO et les forces armées AFRC/RUF ont signé les Accords de Conakry. Ces Accords étaient plus étoffés que l'Accord d'Abidjan, et prévoyaient notamment de remettre Kabbah à la tête du pays, de sanctionner la junte AFRC/RUF (et l'inviter à participer au processus de sanctions afin que l'application des sanctions reste pacifique), d'essayer à nouveau de mettre en place un cessez-le-feu, et de mettre en œuvre un programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) des combattants impliqués dans le conflit. Alors que les Accords de Conakry étaient un peu plus développés que celui d'Abidjan, leur mise en application n'a pas été meilleure que celle de l'Accord qui les précédait. D'une part, les Accords ont permis à la junte AFRC/RUF de gagner en visibilité tout en lui donnant une reconnaissance internationale, qu'elle a utilisée pour acheter des armes au mépris des sanctions de la CEDEAO et des Nations unies. Cela a aussi nui au cessez-le-feu. D'autre part, même si la CEDEAO trouvait que les Accords de Conakry représentaient un cadre de base raisonnable pour la paix, elle s'inquiétait de la mise en œuvre du processus DDR, puisque ce dernier devait toucher tous les combattants qui ne faisaient pas partie de l'armée officielle sierra-léonaise. Cela voulait dire que les Kamajors devaient aussi participer au processus DDR, ce qui causait un problème pour l'État puisque les Kamajors étaient très importants pour défendre le régime Kabbah. Non seulement les Kamajors étaient des alliés du gouvernement, mais l'application du programme DDR nécessitait aussi de gros efforts difficiles à réaliser à ce moment-là.

Puisque les Accords de Conakry n'ont pas abouti à grand-chose et parce que la situation en Sierra Leone était encore sur le point de voler en éclats, une réunion a eu lieu le 12 novembre 1997 à New York entre le Conseil de sécurité et des représentants de la CEDEAO afin de déterminer les prochaines étapes à suivre. Cette réunion a démontré que la CEDEAO voulait toujours garder la responsabilité majeure de la résolution du conflit sierra-léonais, mais qu'elle avait besoin d'un vrai soutien et d'une intervention concrète de la part

du Conseil de sécurité (Châtaigner, 2005 : 67). Malgré quelques efforts à l'intérieur du Conseil de sécurité, il ne s'est pas tout de suite impliqué davantage dans le conflit, surtout à cause des oppositions internes provenant des États-Unis¹⁶. La CEDEAO s'est donc retrouvée à nouveau seule pour rétablir l'ordre en Sierra Leone. Pour ce faire, elle a compté une fois de plus sur son bras armé, l'ECOMOG, toujours mené par le Nigéria.

Pour remettre Kabbah au pouvoir en Sierra Leone, le Nigéria a décidé d'envoyer à nouveau des troupes en Sierra Leone afin de mettre fin au conflit et de restaurer la démocratie et les droits de la personne. Pham (2006 : 132) explique comment le Nigéria a agi : « le contingent d'ECOMOG mené par le Nigéria a sécurisé les routes et les villes principales, sans toutefois tenter de poursuivre le RUF dans la forêt, ce qui a provoqué une impasse militaire. » Cette opération de l'ECOMOG n'était donc pas un véritable succès, ce qui voulait dire qu'il restait encore du travail à faire. Les rivalités entre le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Ghana sont ensuite remontées à la surface. Le Nigéria préférait de loin une solution militaire, mais son incapacité à battre le RUF l'a forcé à revoir sa stratégie. Le Ghana et la Côte d'Ivoire, quant à eux, mettaient la pression pour que la situation soit réglée par le biais de négociations diplomatiques. Ils n'étaient pas convaincus que la situation pouvait être réglée par la force. D'après Pham (2006 : 131) les tensions étaient tellement élevées lors d'un sommet de la CEDEAO à Lomé, au Togo en décembre 1997, que plusieurs États-membres, menés par le Ghana et le Sénégal, se sont plaints à cause des actions unilatérales et belligérantes du Nigéria. De plus le Libéria s'est opposé à tout le monde, ce qui n'est pas étonnant si l'on considère ses liens étroits avec le RUF à l'époque. En effet, « le Libéria n'arrivait pas à cacher son admiration pour les rebelles et a commencé à les accueillir sur son territoire en les réarmant (encore aujourd'hui, le Libéria nie ce fait) » (Châtaigner, 2005 : 71). En somme, les pays membres de la CEDEAO ne pouvaient s'entendre sur une résolution pour la gestion du conflit sierra-léonais que ce soit pour des raisons politiques et stratégiques (ambition du Nigéria de devenir la puissance régionale), des raisons économiques (exploitation et distribution commerciale des diamants dans les pays de la région non producteurs), ou des raisons sociales (liens entre certains chefs d'États ouest-africains et la relation de certains d'entre eux avec des acteurs du conflit sierra-léonais).

¹⁶ Ce point sera examiné de plus près au prochain chapitre

Néanmoins, tous ces désaccords n'ont pas empêché l'ECOMOG de maintenir son engagement militaire. Le 6 février 1998, des escarmouches ont eu lieu entre les forces de l'ECOMOG et des bataillons fidèles à la junte AFRC/RUF dans les banlieues de Freetown. Pham (2006 : 131) précise que le Nigéria accusait les forces de la junte d'avoir été à l'origine des attaques, mais en réalité les Nigériens cherchaient une raison de se venger suite à l'humiliation qu'ils avaient subie face aux rebelles AFRC/RUF pendant les premiers jours du coup d'État.

Peu importe les intentions du Nigéria dans cette affaire, l'opération militaire de l'ECOMOG a finalement été une réussite. Les troupes armées d'ECOMOG se sont lancées dans une attaque militaire de grande envergure contre les forces de la junte, causant sa défaite et son expulsion de Freetown. Le 10 mars 1998, le président Kabbah était de retour à son poste. Grâce à son intervention, l'ECOMOG a pu calmer provisoirement la situation en Sierra Leone. La participation du Nigéria était une contribution importante qui a permis d'apaiser les troubles qui sévissaient en Sierra Leone. Selon Ivan Manokha (2008 : 200-201), même si la crédibilité des intentions humanitaires de l'ECOMOG était mise en doute à cause du dossier peu convaincant des droits humains des Nigériens, il reste que l'action de l'ECOMOG, tout comme son intervention au Libéria, s'est révélée une contribution importante pour la gestion des droits de la personne. Manokha a peut-être raison de dire que l'ECOMOG représente un progrès pour les forces armées sous-régionales en ce qui concerne les droits de la personne. Toutefois, on peut se demander, à quel prix? Bien que l'ECOMOG ait voulu assurer l'ordre à Freetown afin de contribuer à la sécurité de la population sierra-léonaise, il a commis aussi des actes violents qui, eux, représentent tout le contraire de la protection des droits de la personne.

En outre, malgré les exploits de l'ECOMOG, la guerre civile en Sierra Leone n'était toujours pas terminée. Le retour du président Kabbah à Freetown en mars 1998 ne signifiait pas l'élimination des forces rebelles ni non plus la paix en Sierra Leone. En effet, l'alliance AFRC/RUF n'était pas prête à abandonner le combat. De plus, Kabbah était toujours une cible pour les prédateurs rebelles puisque son ancienne armée s'était considérablement réduite depuis qu'il avait été exilé en Guinée (Châtaigner, 2005 : 71). Le journaliste Ryan Lizza (2000 : 27) explique que lorsque Kabbah est revenu à son poste de chef de l'État, il était

défendu par une coalition hétéroclite de milices, soldats du gouvernement, ex-collaborateurs du RUF, troupes des Nations unies et conseillers militaires britanniques. L'ECOMOG était aussi restée à Freetown pour défendre le président sierra-léonais et une fois de plus sa présence a été remise en question par la communauté internationale à cause de sa réputation de violences. En ce qui concerne le maintien de l'ordre, l'ECOMOG, déjà bien connue pour sa réputation agressive, s'est lancée dans une campagne de bombardements ainsi que d'autres actes violents contre la population sierra-léonaise (Châtaigner, 2005 : 71).

Le 7 juillet, 1999, un troisième Accord a été signé par le gouvernement sierra-léonais et le RUF, soit l'Accord de Lomé. Suite aux négociations, l'Accord reprenait le processus DDR, concédait quatre postes ministériels au RUF et nommait Sankoh au poste de vice-président du pays. De plus, par suite de ce nouvel accord, Sankoh devenait responsable de la gestion des diamants en Sierra Leone, et pire encore, prévoyait une amnistie complète pour le RUF et son rôle néfaste dans le conflit. D'après Hirsch (2001a : 15-16) c'est cette partie qui a été la plus controversée de l'Accord de Lomé. En effet, le RUF était absous de toute responsabilité au regard du code pénal sierra-léonais. Le RUF avait pourtant semé la terreur parmi la population sierra-léonaise pendant presque dix ans et maintenant, un accord de paix signé entre les parties impliquées dans le conflit lui offrait non seulement une porte de sortie, mais aussi plusieurs postes de grande influence politique. L'Accord de Lomé démontrait ainsi qu'il était possible de prendre le pouvoir dans un pays par le biais du terrorisme (Lizza, 2000 : 27). Ayant évité d'être jugé coupable de ses actes contre la population sierra-léonaise, on aurait pu croire que le RUF aurait finalement arrêté le combat. Malgré les nouveaux espoirs soulevés par l'Accord de Lomé, les troubles et la violence ont persisté. Par exemple, pendant que Sankoh apportait publiquement son appui à l'accord de paix, son député et chef sur le terrain, Sam Bockarie¹⁷, refusait tout aussi publiquement toute forme de désarmement (Pham, 2006 : 148).

¹⁷ Sam Bockarie, connu sous le sobriquet *Mosquito*, était un des responsables du RUF pendant la guerre civile en Sierra Leone et était connu pour ses tactiques brutales comme les amputations, les mutilations et les viols. Il a fui la Sierra Leone en 2000 pour se retrouver au Libéria et aux côtés de Taylor. Il a trouvé la mort en mai 2003, suite à un combat avec des forces libériennes.

Une fois de plus, la Sierra Leone a dû recourir à un autre acteur régional, la Guinée. En mai 2001, ce pays, appuyé par les Nations unies, a envoyé des forces armées en Sierra Leone pour attaquer le RUF une fois pour toutes, ce qui a contribué en grande partie à mettre fin au conflit. Les attaques aériennes de la Guinée et des milices commanditées par le même pays ont réussi à repousser le RUF de la frontière ouest de la Sierra Leone, tandis que son principal allié, Charles Taylor, a été obligé de déclarer un désengagement total du RUF, suite à des sanctions onusiennes contre son régime (Pham, 2006 : 150). Les efforts DDR ont finalement porté fruit comme il le fallait et le Président Kabbah a déclaré la guerre civile terminée le 18 janvier 2002.

Malgré les succès du Nigéria et de la Guinée dans la guerre civile sierra-léonaise, il est difficile de prétendre que les conflits africains devraient être réglés uniquement par des forces internes ou régionales. Ce serait idéal si c'était possible, mais il reste que les organisations et gouvernements africains sont souvent à court de ressources, tant au niveau du personnel qu'à celui de la technologie, pour répondre à des conflits comme celui de la Sierra Leone. C'est un point que souligne Davies (2010 : 72), lorsqu'il explique que le contexte sierra-léonais démontre que les forces internes ne sont pas suffisantes pour résoudre les conflits violents en Afrique à cause de la faiblesse des institutions responsables qui n'arrivent pas à régler de tels conflits et à cause de la vulnérabilité de celles-ci aux influences extérieures. Effectivement, les organisations africaines ont besoin d'un soutien d'acteurs extérieurs pour entreprendre de telles missions. De plus, le cas de la Sierra Leone démontre que le Nigéria et la Guinée n'ont pas agi tous seuls dans leurs exploits puisqu'ils étaient soutenus tous les deux par d'autres acteurs internationaux qui, eux aussi, ont joué un rôle dans la résolution du conflit. Malheureusement, d'après Francis (1999b : 152-153), l'abandon de l'Afrique par la communauté internationale dans le contexte de l'après-guerre froide signifie que les Nations unies et les puissances occidentales ne joueront plus le rôle de policiers pour les problèmes africains et que l'Afrique sera donc seule responsable de la sécurité des pays africains. Francis a raison et c'est peut-être la meilleure solution pour l'Afrique puisqu'elle est la mieux placée pour comprendre le contexte de ce continent. Par contre, les faibles capacités et le manque de ressources des institutions nationales et régionales dans le cas de certains pays africains démontrent qu'un appui externe peut s'imposer.

Ce chapitre nous a permis d'analyser la question de la régionalisation de la guerre. Nous avons pu démontrer la façon dont la guerre civile en Sierra Leone a débordé dans ses pays voisins et vice-versa. Nous avons expliqué pourquoi et comment la situation régionale a fait perdurer l'instabilité en Sierra Leone. Le rôle joué par le Libéria dans la guerre sierra-léonaise a été le plus marquant, même si d'autres pays comme la Guinée, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont aussi participé à la chute de la Sierra Leone. Nous avons terminé ce chapitre en soulignant l'importance de l'intervention régionale de la CEDEAO. Malgré son succès initial, nous avons déduit que les forces régionales étaient trop limitées pour résoudre un conflit complexe comme celui de la Sierra Leone.

Chapitre IV

Les acteurs internationaux

Ce chapitre vise à analyser les différents rôles assumés par les acteurs internationaux, voire les pays à l'extérieur de la région ouest-africaine, dans le conflit sierra-léonais, et sera divisé en quatre parties. La première section débutera par les rôles joués par la Libye et Israël. La seconde partie observera l'absence de participation de la part des États-Unis. Une troisième section sera consacrée aux Nations unies. Le quatrième et dernier volet détaillera l'intervention du Royaume-Uni, soit la contribution la plus importante de toute la communauté internationale.

4.1 Les rôles de la Libye et d'Israël

La Libye et Israël ont joué un rôle de fournisseurs d'armes et de munitions dans la guerre civile en Sierra Leone, ce qui a contribué en partie à l'éclatement du conflit. Pour la Libye, sa présence a surtout été ressentie au début de la guerre. La révolution étudiante en Sierra Leone, qui a amené des milliers de jeunes à se joindre au RUF et autres mouvements populaires, a été largement influencée par l'idéologie du Colonel Mouammar Kadhafi. Davies (2000 : 358) explique : « En 1987 les mouvements étudiants (en Sierra Leone) ont commencé à recruter des bénévoles pour les former militairement en Libye afin qu'ils puissent renverser le gouvernement APC, ce qui a culminé par la création éventuelle du RUF. » Le soutien libyen à la rébellion sierra-léonaise était motivé par des raisons géopolitiques et le désir de déployer au-delà des frontières libyennes le Livre vert du Colonel Kadhafi, un livre d'idéologie et de révolution. Le livre de Kadhafi est un ouvrage qui rejette la démocratie libérale en faveur de la démocratie populaire, c'est-à-dire une démocratie basée sur des groupes populaires qui donne l'autorité aux citoyens d'un pays. Ce n'était donc pas étonnant qu'un mouvement étudiant en désaccord avec l'État adopte ses principes.

La plus grande participation de la Libye dans le conflit sierra-léonais a été sa contribution financière. La Sierra Leone était un pays pauvre avec une économie faible. Cela

affectait aussi les rebelles, puisqu'ils n'avaient pas nécessairement les moyens d'acheter des armes et munitions, et qu'ils ne pouvaient non plus se permettre de former les nouvelles recrues. Ce faisant, la Libye a réduit l'importance du problème monétaire sierra-léonais en offrant des compensations financières généreuses aux rebelles ainsi que des centres de formation¹⁸ en Libye. Davies (2000 : 357) prétend d'ailleurs que le financement externe et la formation qui ont eu lieu avant la guerre peuvent expliquer en grande partie la raison de l'éclatement de la guerre en Sierra Leone. La Libye était l'un des plus grands fournisseurs de ces deux éléments.

La Libye, comme la plupart des autres acteurs participant au conflit, a presque évité toutes les accusations portées au sujet de son implication en Sierra Leone. Comme l'explique Hirsch (2001a : 14-15) : « Les aspirations autoritaires du RUF et l'agenda de ses supporters externes – Libéria, Burkina Faso et Libye – ont été comprises mais jamais traitées de façon efficace. » Effectivement, en 2001, l'année de la publication du texte de Hirsch, la majorité des acteurs n'avaient pas encore été sanctionnés ni même accusés de participer aux crimes de guerre. Cela n'est pas très surprenant car la guerre civile sierra-léonaise n'était pas encore terminée à l'époque. Dans le cas de la Libye, et plus spécifiquement de Kadhafi, les accusations sont venues une fois le conflit dénoué. En 2004, le procureur principal de la cour spéciale pour la Sierra Leone a accusé Kadhafi d'être responsable des guerres de l'Afrique de l'Ouest¹⁹. Malheureusement, comme Kadhafi n'a jamais été obligé de se présenter devant la Cour pénale internationale pour le rôle qu'il a joué dans le conflit sierra-léonais et la guerre au Libéria, il n'y a jamais eu de suites. L'absurdité de cette situation est encore plus grave si l'on considère l'importance de la participation de ce pays.

Israël a joué un rôle moins important que la Libye, mais il a eu tout de même un effet néfaste sur le conflit sierra-léonais. Suite au coup d'État de 1991 qui a déclenché la guerre en Sierra Leone, le gouvernement israélien a rapidement reconnu le gouvernement NPRC, qui était appuyé par le RUF, et lui a fourni des armes ainsi que des conseils en matière de

¹⁸ C'est dans l'un de ces centres que le leader du RUF, Foday Sankoh et Charles Taylor se sont rencontrés pour la première fois.

¹⁹ BBC News, March 9, 2004, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/3544423.stm>

sécurité. En fournissant des armes et des munitions aux forces du NPRC, et donc aux rebelles du RUF, Israël a exacerbé la guerre civile, qui venait à peine de commencer.

Israël a aussi participé au commerce illégal de diamants sierra-léonais. Richards (1996 : 20) explique que les Israéliens surveillaient et même contrôlaient l'approvisionnement des diamants sierra-léonais au Liban. Lorsque la campagne contre les diamants de sang est devenue plus courante dans les médias, Israël a pris des mesures pour essayer de se distancer du conflit. Hirsch (2001a: 132) note qu'à l'époque, l'*Israel Diamond Exchange* avait déclaré qu'il révoquerait les adhésions de tous les marchands de diamants qui vendaient sciemment des diamants de sang provenant des rebelles de la Sierra Leone, de l'Angola et de la République démocratique du Congo. Comme on a pu l'observer au deuxième chapitre à l'aide de Campbell (2002), il est presque impossible de détecter les diamants venant de zones de conflit. On peut donc suggérer qu'il est possible qu'Israël véhiculait un message public de bonnes intentions, mais qu'il devait savoir que cela n'affecterait pas ses marchands de bijoux.

La Libye et Israël n'étaient peut-être pas physiquement présents en Sierra Leone lors de la guerre, mais on ne peut nier leur contribution au déroulement du conflit grâce à leur fourniture d'armes et de munitions aux forces opposées à l'État sierra-léonais. Il faut noter que d'autres pays ont aussi fait la même chose, notamment la Bulgarie et l'Ukraine, mais la Libye et Israël l'ont fait à plusieurs reprises sans aucun souci.

4.2 L'absence des États-Unis

Les États-Unis, vaste pays possédant un pouvoir d'influence considérable sur le plan international, ont été plutôt absents de la gestion du dossier sierra-léonais. Châtaigner (2005 : 16) explique cette quasi-absence en soulignant que les États-Unis ne voulaient pas participer à la résolution du conflit sierra-léonais pour minimiser leur engagement financier. Selon Gershoni (1997 : 63), leur participation se réduisait essentiellement à dénoncer la guerre en Sierra Leone, ainsi que celle du Libéria, sans plus. Bien que les États-Unis n'aient pas été très présents dans la gestion du conflit sierra-léonais, la dénonciation de la guerre n'a pas été sa seule contribution. Toutefois, ses autres interventions ne sont pas allées beaucoup plus loin. Par exemple, en 1998, Jesse Jackson, l'envoyé spécial du président Clinton, a recommandé au président Kabbah de tendre la main au leader du RUF, Sankoh, afin de résoudre le conflit.

De plus, Jackson a joué le rôle de médiateur dans la signature de l'Accord de Lomé (Lizza, 2000 : 22), Accord qui mettait le chef du RUF à la vice-présidence du pays.

L'impact le plus négatif de l'intervention des États-Unis a eu lieu lorsque ceux-ci ont ralenti le processus de paix qu'essayait d'établir le Conseil de sécurité des Nations unies. « Usant systématiquement, contrairement aux autres membres permanents, de la menace du veto, les États-Unis se sont le plus souvent enfermés dans des positions isolées qui ne tenaient aucun compte des vues du secrétariat ou des quatorze autres membres du Conseil. » (Châtaigner, 2005 : 19) Par exemple, en janvier 1997, le Secrétaire général des Nations unies a proposé d'envoyer 700 soldats pour veiller à la mise en œuvre de l'Accord d'Abidjan, mais ils n'ont jamais pu être déployés à cause de l'opposition des États-Unis. Selon Gershoni (1997 : 63) les États-Unis ont utilisé leur position centrale au sein des Nations unies afin d'empêcher l'envoi de troupes en Afrique de l'Ouest.

Les États-Unis sont une superpuissance et c'est dommage qu'ils n'aient pas cru nécessaire de jouer un plus grand rôle, à quelque niveau que ce soit, dans le conflit sierra léonais. « Ils ont même... à plusieurs reprises compliqué le processus de décision (du Conseil de sécurité), retardé le déploiement de la MINUSIL²⁰, limité sa capacité opérationnelle et *in fine* provoqué le retrait de la force des Nations unies des contingents indien et jordanien²¹. » (Châtaigner, 2005 : 19)

En somme, le rôle des États-Unis dans la guerre civile a été discutable. Toutefois, ils ne sont pas le seul pays qui aurait pu intervenir davantage. Gershoni (1997 : 57) considère d'ailleurs que la réticence des États-Unis, des Nations unies et de l'OUA à intervenir militairement en Sierra Leone pour rétablir la paix, a contribué à la prolongation du conflit.

²⁰ Les États-Unis ne favorisaient pas la MINUSIL (Mission des Nations unies en Sierra Leone). Ils préféraient la mission de paix régionale de la part de l'ECOMOG et croyaient que celle-ci était suffisante.

²¹ Les contingents indien et jordanien étaient parmi les plus importants de la MINUSIL. Leurs troupes se sont retirées de la MINUSIL lorsque l'opération de paix s'est éloignée de son statu d'impartialité afin de soutenir le gouvernement sierra-léonais. On en reparlera dans la prochaine section du chapitre.

4.3 Le rôle des Nations unies

Les Nations unies ont participé à la gestion du dossier sierra-léonais à mi-parcours du conflit. Pourquoi ont-elles attendu aussi longtemps? La réalité, c'est que la Sierra Leone n'était qu'un petit pays stratégiquement insignifiant aux yeux de l'ensemble de la communauté internationale. De plus, le monde entier portait son attention sur d'autres conflits qui avaient lieu en même temps. La majorité des médias occidentaux parlaient plutôt de la guerre des Balkans pendant que la Sierra Leone n'était qu'à peine mentionnée. Cela a sûrement eu un impact sur les opérations de paix potentielles ainsi que sur l'endroit où elles devaient se dérouler.

Il est arrivé un moment où il n'était plus possible d'ignorer la crise en Sierra Leone. Les atrocités commises par le RUF ont commencé à être médiatisées dans le monde entier. Les Nations unies devaient donc intervenir dans le conflit d'une façon ou d'une autre. Toutefois, beaucoup de temps s'est écoulé avant qu'elles ne s'imposent réellement, préférant céder la responsabilité de toute intervention à l'OUA, puisque celle-ci représentait l'organisme chargé du bien-être de l'Afrique entière. Connaissant les faibles capacités que l'OUA possédait pour régler un conflit comme celui de la Sierra Leone, les Nations unies auraient dû choisir une autre solution. D'ailleurs, leur décision n'a pas été très bien reçue par la population mondiale. Selon Hirsch (2001a : 15), afin de ne pas perdre toute crédibilité, les Nations unies auraient dû fournir elles-mêmes le nombre nécessaire de troupes ainsi que les ressources financières, au lieu d'en déléguer la responsabilité aux armées africaines. C'est ce que prétend Gershoni (1997 : 65), selon lequel l'OUA ne possédait pas une forte influence dans la sphère internationale à cause d'un manque de ressources et de puissance militaire. Déléguer la gestion du dossier sierra-léonais à l'organisation africaine était une erreur de la part des Nations unies, car l'OUA ne possédait pas assez de pouvoir d'influence pour changer la situation en Sierra Leone. De plus, comme on a pu l'observer au chapitre précédent, l'OUA n'a finalement rien fait dans la gestion du conflit sierra-léonais, ayant elle aussi délégué pareille responsabilité à une autre organisation, soit la CEDEAO.

En 1997, la situation en Sierra Leone s'est aggravée suite au coup d'État de la junte AFRC/RUF contre le régime du président Kabbah. Toutefois les Nations unies et le monde occidental se sont limités à exprimer leur mécontentement face à la détérioration de la

situation. Seule une petite force de soldats de l'ECOMOG et des observateurs ont empêché le pays de plonger dans l'anarchie totale (Campbell, 2002 : 80). Quant au Conseil de sécurité, il a simplement rappelé l'importance de l'Accord de paix d'Abidjan comme solution viable pour la stabilité et la paix en Sierra Leone. Évidemment ce n'était pas le cas et la situation en Sierra Leone a continué de se détériorer.

Enfin, Le Conseil de sécurité a décidé de se pencher davantage sur la question sierra-léonaise. Pendant les discussions internes du Conseil de sécurité, il y a eu un brin d'optimisme le 13 février 1998, lorsque Freetown a été libéré de la junte par l'ECOMOG, ce qui a réjoui le Conseil de sécurité. Malheureusement, à cause de la ténacité du RUF, l'espoir a été de courte durée, et ce malgré le retour du président Kabbah à son poste. Ayant déjà échoué à convaincre tous les membres du Conseil de sécurité de déployer une mission d'observation comprenant 700 hommes en Sierra Leone en 1996, le Secrétaire général a tenté de nouveau sa chance en juin 1998, mais cette fois-ci avec une mission d'observation plus modeste, composée de seulement 70 observateurs et d'une assistance médicale. La proposition a été acceptée et le déploiement de la Mission d'observation des Nations unies en Sierra Leone (MONUSIL) a commencé cinq jours plus tard. Le mandat de la MONUSIL avait une durée de six mois et comprenait plusieurs objectifs, soit l'observation de la situation militaire et la sécurité, l'observation de la démobilisation des combattants déjà désarmés par l'ECOMOG, l'assistance pour le respect du droit international humanitaire, l'observation du désarmement des forces fidèles au gouvernement, et la fourniture de l'information à l'envoyé spécial en Sierra Leone. Le Conseil de sécurité espérait que sa participation aiderait la Sierra Leone à retrouver le calme en soutenant les efforts du gouvernement sierra-léonais. Il est intéressant de noter que le Conseil de sécurité voulait rester neutre dans le conflit et ne cherchait pas – au grand désespoir de plusieurs – à supprimer le RUF. De toute façon, une opération menée par des soldats observateurs aurait été traitée sans merci par un groupe rebelle aussi violent que le RUF. En plus, ces soldats n'étaient pas armés (Pham, 2006 : 134). Les Nations unies pensaient-elles vraiment qu'elles auraient pu avoir un effet sur le conflit à l'aide de la MONUSIL ou est-ce que cette opération servait tout simplement à gagner du temps avant d'intervenir davantage?

Peu importe, le déploiement de la MONUSIL n'était évidemment pas suffisant. « Elle était trop peu importante pour avoir une influence sur le conflit sierra-léonais. » (Olonisakin, 2007 : 25) Il fallait donc passer à l'action au lieu d'envoyer des observateurs dans un conflit aussi agité que celui de la Sierra Leone. D'autres discussions internes des Nations unies ont eu lieu afin de déterminer la meilleure façon de procéder. Tout comme pour la CEDEAO, les opinions divergentes des membres du Conseil de sécurité ont ralenti le processus. Comme on l'a mentionné plus tôt, les États-Unis ne préféraient pas s'engager financièrement dans le conflit sierra-léonais. Les Britanniques, joueurs majeurs vers la fin du conflit, avaient, au départ manifesté une certaine réticence à propos d'une participation quelconque en Sierra Leone. Petit à petit, il y a eu évolution au sein de la communauté internationale, qui a commencé à se rendre compte qu'il importait de résoudre la crise sierra-léonaise. Évidemment, toutes les parties en jeu cherchaient à mettre fin au conflit, mais le niveau de participation n'était pas le même chez tous les membres permanents du Conseil de sécurité. La France avait un intérêt mineur, car elle ne voulait pas que la guerre civile en Sierra Leone déborde dans la région et surtout pas en Côte d'Ivoire, pays où elle était beaucoup plus présente. Comme nous l'avons déjà observé, les Américains, quant à eux, n'ont pas apporté grand-chose à la résolution de la crise sierra-léonaise. Le Royaume-Uni est le membre permanent du Conseil de sécurité qui y a le plus participé, ce qui ne devrait pas être surprenant puisque la Sierra Leone est l'une de ses anciennes colonies. Toutefois, il faut souligner qu'il aurait quand même pu agir beaucoup plus tôt. La Russie et la Chine se sont montrées prudentes pendant le processus et se sont maintenues sur une position de non-hostilité. L'engagement des membres non permanents était très variable (Châtaigner 2005 : 21) : minimal pour la Colombie, le Gabon et la Slovaquie; plus actif pour le Canada, les Pays-Bas et le Kenya; et plutôt défensif pour l'Ukraine, probablement à cause du rôle qu'il a joué dans le trafic d'armes dans la région, en violation de deux embargos²².

²² « Une livraison d'armes importante faite par l'Ukraine au Burkina Faso le 13 mars 1999 (comprenant selon les documents officiels ukrainiens 3 000 kalachnikovs, 1 million de cartouches, 2 250 roquettes antichar, etc.) a suscité moult interrogations et critiques » (Châtaigner, 2005 : 86). Les interrogations étaient justifiées puisque ces armes avaient été réexportées illégalement au Libéria (en violation de l'embargo sur les armes de ce pays, adopté en novembre 1992) et en Sierra Leone (en violation de l'embargo émis dans la résolution 1132 du Conseil de sécurité).

En fin de compte, les différents membres du Conseil de sécurité n'ont pas eu d'autre choix que de s'entendre sur une approche commune pour la résolution du conflit sierra-léonais, en remplaçant la MONUSIL par la Mission des Nations unies en Sierra Leone (MINUSIL). Suite à l'annonce du président nigérien Olusegun Obasanjo du retrait des 12 000 soldats de l'ECOMOG, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1270 le 22 octobre pour remplacer le contingent ouest-africain par la MINUSIL, pour que celle-ci veille à la mise en œuvre de l'Accord de Lomé et facilite l'aide humanitaire en Sierra Leone (Pham, 2006 : 148-149).

La MINUSIL a contribué à l'amélioration de la situation en Sierra Leone mais elle a connu aussi plusieurs difficultés. D'après Shalini Chawla (2000 : 1752) le mandat de l'opération – maintien de la paix ou paix forcée – était trop vague et les soldats étaient souvent mal équipés – manque de véhicules, tentes, équipement de communication et autres – et peu préparés pour se battre. Envoyer des soldats qui n'étaient pas prêts pour le combat était une mauvaise décision, surtout contre les rebelles du RUF qui avaient une longue expérience du combat armé. On peut donc comprendre pourquoi le mandat de la MINUSIL a été modifié à plusieurs reprises.

Plusieurs résolutions ont été adoptées pour modifier l'opération MINUSIL. La résolution 1299 (adoptée le 19 mai 2000) proposait d'augmenter le contingent de la MINUSIL à 13 000 soldats. Toutefois, la mission en était toujours une de maintien de la paix, malgré le fait que la CEDEAO et autres voulaient qu'elle devienne une mission d'imposition de la paix (Dorman, 2009 : 97). La résolution 1313 (adoptée le 4 août 2000) déclarait que le RUF avait commis des infractions sérieuses à l'Accord de Lomé et qu'il était donc blâmé quant à la poursuite du conflit. Cette résolution a servi de base à l'évolution de la MINUSIL. Pour ce faire, les Nations unies devaient, d'une part, attirer des soldats crédibles et responsables pour le maintien de la paix, et, d'autre part, rebâtir et former l'armée sierra-léonaise et ses alliés pour qu'ils soient en position de vaincre le RUF militairement parlant (Dorman, 2009 : 116).

Lorsque les gouvernements de la Jordanie et de l'Inde ont retiré leurs forces de l'opération MINUSIL, parce que celle-ci s'était éloignée de son statut d'impartialité en soutenant le gouvernement de la Sierra Leone, les Nations unies, ainsi que le gouvernement

britannique, se sont inquiétés car leurs remplaçants auraient naturellement moins d'expérience. Il faut noter aussi que le retrait des forces jordaniennes et indiennes était considérable puisque, mis à part le Nigéria, ces deux pays avaient fourni le plus fort contingent de soldats, qui représentaient 40% des ressources attribués à la MINUSIL. Le tableau suivant détaille la composition de la MINUSIL à partir du 30 octobre 2000.

Tableau 4.1
Composition de la MINUSIL à partir du 30 octobre 2000

Pays	Nombres de soldats envoyés en Sierra Leone dans le cadre de la MINUSIL
Bangladesh	792
Ghana	785
Guinée	789
Inde	3 151
Jordanie	1 817
Kenya	889
Nigéria	3 205
Zambie	788
Autres	294
Total	12 510

Néanmoins, l'opération MINUSIL a continué et le travail a été facilité par suite de l'absence de leadership et de direction du RUF. Selon Dorman (2009 : 120), les renseignements recueillis par les Britanniques révélaient des dissensions au sein du RUF à propos de son avenir : certains membres cherchaient une solution politique tandis que d'autres préféraient une solution militaire. Le désaccord à l'intérieur du groupe rebelle a déclenché le début de la désintégration du RUF, ce qui a facilité l'opération MINUSIL ainsi que le travail des Britanniques.

Le 10 novembre 2000, une réunion a eu lieu dans la capitale du Nigéria, Abuja, entre des représentants du gouvernement de la Sierra Leone, de la MINUSIL, de la CEDEAO et du RUF; elle a permis la conclusion d'un cessez-le-feu provisoire (30 jours). Malgré ce cessez-

le-feu, le RUF a déclaré que les troupes de la MINUSIL ne pouvaient pas entrer sur le territoire appartenant au RUF à moins que d'autres conditions ne soient remplies, incluant la libération de leur leader Foday Sankoh, qui avait été capturé par les forces armées britanniques et était emprisonné depuis le mois de mai (Dorman, 2009 : 121). Malgré les réserves du gouvernement britannique, les forces de la MINUSIL ont acquiescé, croyant qu'elles avaient encore beaucoup de temps devant elles. Le cessez-le-feu a été prolongé de 60 jours pour un total de 90 jours.

Le 30 mars 2001, le personnel de la MINUSIL a été renforcé de manière à atteindre 17 500 hommes (par la résolution 1346). Ce nombre démontrait que l'opération MINUSIL était la plus importante des Nations unies dans le monde à l'époque (Châtaigner, 2005 : 13). Le 2 mai 2001, les mêmes représentants qui s'étaient rencontrés en novembre 2000, se sont réunis de nouveau à Abuja. Cette fois-ci toutes les parties se sont mises d'accord pour désarmer le RUF et le faire entrer dans le processus DDR. Cinq jours plus tard, les Nations unies ont imposé un embargo sur les diamants provenant du Libéria pour faire pression sur Taylor et pour mettre fin au financement illégal du RUF. Une semaine plus tard, le gouvernement sierra-léonais, des représentants de la MINUSIL et le RUF se sont encore rencontrés pour discuter davantage du processus DDR. Cette fois-ci, la pression s'est exercée sur le RUF pour qu'il commence son programme DDR immédiatement. Dès septembre 2001, plus de 16 000 combattants ont été désarmés et le RUF a eu le droit de participer au processus politique (Dorman, 2009 : 122). Vers la fin de l'année 2005, les forces de la MINUSIL se sont retirées complètement de la Sierra Leone pour être remplacées par le Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (BINUSIL), créé le 31 août 2005 par la résolution 1620 du Conseil de sécurité.

On peut conclure que la gestion du conflit sierra-léonais est devenue de plus en plus importante pour le Conseil de sécurité au fil du temps. Toutefois, on peut reprocher au Conseil de sécurité, ainsi qu'à beaucoup d'autres intervenants, de ne pas avoir agi plus tôt. De plus, bien que la contribution onusienne ait permis de mettre un terme à une guerre civile qui avait duré plus de dix ans, elle ne l'a pas fait toute seule; sans l'aide des autres, elle aurait pu perdre le combat et la guerre aurait perduré. Comme l'affirme Pham (2006 : 189) : « La

MINUSIL a été sauvée d'une défaite ignominieuse aux mains des rebelles grâce à l'action décisive de la force expéditionnaire britannique en 2000. »

4.4 L'intervention du Royaume-Uni

Le Royaume-Uni a été un intervenant clé en ce qui concerne la fin du conflit sierra-léonais, mais ce pays a lui aussi mis du temps avant d'intervenir dans le conflit de son ancienne colonie. Une des raisons qui pourrait expliquer son retard, c'est son incapacité de s'entendre avec la France en vue d'adopter une position commune sur les conflits de la Sierra Leone et du Libéria (Keen, 2005 : 168). En effet, ces deux pays auraient pu mettre de côté leur rivalité géopolitique et travailler ensemble pour essayer de résoudre les deux situations de crise, qui avec les autres conflits de la région auraient pu être traités en tant que problème régional uniquement. D'après Keen (2005 : 168), l'influence de la France sur Charles Taylor, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, ainsi que celle du Royaume-Uni sur le gouvernement sierra-léonais, auraient pu être mieux utilisées. Malheureusement, ces deux pays occidentaux ne sont jamais parvenus à agir ensemble.

Une autre raison peut expliquer le retard de la participation britannique dans le conflit sierra-léonais; en effet, la majorité des forces de ce pays étaient déjà engagées dans le conflit au Kosovo, lequel dominait la scène politique en juillet 1999. Lorsque le Royaume-Uni s'est finalement engagé en Sierra Leone, c'était en fait pour évacuer les citoyens britanniques. Il y avait beaucoup de pression (de la part des Nations unies et d'autres gouvernements) pour que les forces britanniques se joignent à la MINUSIL. Comme le note l'ancien colonel britannique Richard Connaughton (2000 : 84), des avantages politiques et économiques pouvaient inciter les forces britanniques à se joindre à la MINUSIL, mais c'est en fait pour des raisons militaires qu'elles avaient avantage à se tenir à l'écart de l'opération onusienne. Finalement le gouvernement britannique a décidé de rejeter les demandes des Nations unies pour trois raisons : 1) un manque de confiance envers l'engagement militaire des Nations unies; 2) l'opinion publique nationale; 3) l'incertitude à propos du niveau de la participation que le gouvernement britannique était prêt à accorder sur le plan international (Dorman, 2009 : 88).

Finalement, en mai 2000, les forces britanniques ont été déployées à Freetown, menées par le général de brigade Richards, dans le but d'évacuer les citoyens britanniques et

d'autres citoyens européens. Mais la mission était encore très limitée puisque le Royaume-Uni manifestait toujours une certaine réticence à propos du rôle plus important qu'il pourrait jouer dans le conflit sierra-léonais. Dans le but d'atténuer sa responsabilité, lors de l'arrivée de ses troupes à Freetown, le gouvernement britannique a commencé par appuyer la décision du Président Kabbah de former « l'Alliance contre nature » (*Unholy Alliance*), composée de diverses milices, telles les Kamajors²³, ainsi que ce qui restait de l'armée sierra-léonaise (Dorman, 2009 : 93). Cet appui était une façon indirecte de déléguer la responsabilité de la gestion du conflit à cette « Alliance contre nature ». Toutefois, à partir du moment où le contingent britannique est arrivé en Sierra Leone, il lui a été difficile de se retirer du conflit.

Le commandement britannique, exercé par le général Richards avait pu repérer le RUF et connaître ses capacités et ses intentions, car le RUF protégeait mal ses communications, ce qui avait permis aux Britanniques d'écouter leurs conversations (Dorman, 2009 : 93). Malgré ces découvertes, le RUF a continué de planifier une attaque. Le 17 mai 2000, il a attaqué les forces britanniques pour la première fois dans le village de Lungi Lol. Le résultat a été catastrophique pour le RUF avec plus de 30 morts contre aucune perte chez les Britanniques. Richards était convaincu que cette défaite aurait des effets psychologiques sur le RUF et mènerait à sa désintégration. Quelques heures après cette victoire, les forces britanniques ont réussi à capturer Foday Sankoh. Malgré ces nouvelles positives, le gouvernement britannique craignait des représailles du RUF, mais elles ne se sont pas matérialisées à cause de tensions internes au sein du RUF.

Pensant avoir stabilisé la situation en Sierra Leone, les forces britanniques voulaient remettre le leadership des opérations à la MINUSIL. Toutefois, comme elles ne s'étaient pas débarrassées complètement du RUF, les forces britanniques voulaient avant tout trouver une solution à long terme à la situation sierra-léonaise. D'après elles, on ne pouvait absolument pas faire confiance au RUF.

²³ Ce groupe, comme on l'a vu dans les chapitres précédents, ont été des alliés importants pour la restauration de l'ordre en Sierra Leone. Cela n'aurait sûrement pas été le cas sans la formation des Kamajors par les Britanniques. Il n'est donc pas étonnant que le Royaume-Uni ait approuvé la décision de Kabbah d'endosser cette alliance apparemment contre nature.

Le cabinet britannique s'est réuni le 23 juin 2000 pour adopter les cinq objectifs à long terme suivants pour la Sierra Leone (Dorman, 2009 : 96) : 1) établir la paix et la sécurité durablement, créer un gouvernement démocratique stable, permettre la réduction de la pauvreté, assurer le respect des droits de la personne et l'établissement de forces armées imputables; 2) obtenir un engagement des Nations unies afin de rehausser sa réputation en Afrique; 3) empêcher, dans l'immédiat, un autre désastre humanitaire à Freetown; 4) faire en sorte que les soldats des Nations unies retenus en captivité par le RUF soient libérés sains et saufs; 5) éviter des pertes britanniques et créer une stratégie de sortie pour les forces du Royaume-Uni sans ébranler le gouvernement de la Sierra Leone ou les Nations unies.

Puisque la majorité des forces armées britanniques étaient déjà occupées par la crise dans les Balkans, il était impossible d'envoyer des troupes supplémentaires en Sierra Leone. Il fallait donc procéder d'une autre façon afin d'atteindre ces cinq objectifs. Le gouvernement britannique a donc décidé d'opter pour la formation d'une force qui rassemblerait les soldats de l'armée sierra-léonaise et des milices locales, surtout les Kamajors, capables de vaincre le RUF une fois pour toutes. Au départ, le regroupement des anciens soldats de l'armée sierra-léonaise et des milices locales avait un été un succès, mais ce n'était pas suffisant pour vaincre le RUF à cause d'un manque de leadership et d'une quasi-absence de coordination (Dorman, 2009 : 98). Le gouvernement britannique a donc décidé de déployer un petit nombre de troupes pour faciliter la formation de cette force organisée. Cette petite équipe, appelée le *Short Term Training Team* (STTT) et endossée par le Conseil de sécurité, avait pour mission d'aider l'armée sierra-léonaise à développer des capacités d'infanterie de base pour affronter le RUF. La mission du STTT a duré six semaines et a permis de stabiliser la situation en Sierra Leone en août 2000. Toutefois, il fallait bien plus qu'une formation de quelques semaines pour résoudre le conflit sierra-léonais.

Les Britanniques ont dû faire face à un autre problème. Le 25 août 2000, un contingent appelé le *Royal Irish Regiment* a été kidnappé avec son agent d'accompagnement de l'armée sierra-léonaise par un groupe rebelle nommé *West Side Boys* (WSB). Cet événement a quasiment anéanti tous les progrès britanniques. Le *Royal Irish Regiment* avait remplacé les troupes britanniques dans leur rôle de formation du STTT, et croyait que le RUF ne serait pas en mesure de monter une attaque à cause de la saison des pluies; selon ce

régiment, le RUF aurait été alors hors jeu jusqu'en novembre, ce qui aurait permis une formation plus longue pour le STTT. Mais, les Britanniques n'avaient pas envisagé l'existence d'autres prédateurs potentiels, comme les trente membres des WSB qui ont attaqué et kidnappé onze membres du contingent *Royal Irish Regiment*.

Les WSB étaient un groupe de jeunes rebelles, connus pour leur brutalité²⁴. Ils avaient été auparavant dirigés par Johnny Paul Koroma, le responsable du coup d'État de 1997. Toutefois Koroma était devenu un collègue du président Kabbah, puisqu'il l'avait rejoint officiellement en septembre 2000. Il avait été remplacé par un nouveau leader, le Général Foday Kallay, ancien membre du RUF qui avait gardé des liens avec le groupe rebelle. Lorsque Koroma était leader des WSB, le groupe rebelle avait soutenu le gouvernement Kabbah contre le RUF. Avec Kallay à la tête du groupe, ce n'était plus le cas (Dorman, 2009 : 104).

Comme le gouvernement sierra-léonais n'avait pas l'expérience nécessaire pour négocier avec les WSB, ce sont les Britanniques qui l'ont fait à sa place. Les négociations ont été un succès et les WSB ont relâché cinq otages en échange de téléphones satellites, le 30 août 2000 (Dorman, 2009, 107). Malgré ce succès, les partis d'opposition britanniques (conservateur et libéral démocrate) ont demandé le retrait des forces britanniques de la Sierra Leone. Toutefois, le gouvernement est resté ferme, préférant poursuivre les négociations afin de libérer les otages qui restaient. Une chose était certaine : à cause des pressions de l'opposition, il fallait agir vite. En somme, même si les négociations diplomatiques représentaient la méthode préférée, on préparait aussi la possibilité d'une attaque militaire si celle-ci s'avérait nécessaire. Les négociations avec les WSB ont duré quelques semaines jusqu'à ce que le gouvernement britannique en arrive à la conclusion qu'elles ne menaient nulle part. Le 10 septembre 2000, les troupes britanniques ont attaqué les WSB par hélicoptère. L'équipe de secours a été capable de sauver les autres otages, sauf l'un d'entre eux, qui est décédé par suite de ses blessures.

²⁴ Les atrocités commises par les WSB incluaient des coups et des exécutions simulées. Le personnel du contingent a toutefois été mieux traité que l'agent de l'armée sierra-léonaise.

L'assaut a tout de même été jugé comme une réussite et le gouvernement britannique a déclaré qu'il espérait que les WSB et d'autres rebelles se rendent compte qu'il devenait inutile de continuer à mener des opérations illégales et qu'ils devaient accepter l'autorité du gouvernement sierra-léonais élu démocratiquement. Il est important de noter que si cette opération avait échoué, il est fort probable qu'il y aurait eu un retrait total des forces britanniques – à cause des pressions de l'opposition et de l'opinion publique – ce qui aurait sûrement prolongé la guerre en Sierra Leone puisque que la résolution du conflit dépendait avant tout de l'appui des Britanniques.

Lors d'une autre réunion ministérielle en septembre 2000, le gouvernement britannique a précisé ses exigences pour l'avenir de la Sierra Leone : la cessation de tous les enlèvements et attaques de la part du RUF ainsi que le contrôle des mines de diamants – et leurs revenus – par le gouvernement de la Sierra Leone. Le tout a commencé par l'élimination du groupe WSB par les deux bataillons qui avaient auparavant formé les équipes STTT. Vers la fin septembre 2000, plus de 350 membres des WSB, incluant des enfants soldats, s'étaient soumis au processus DDR. De son côté, le RUF s'est vu obligé de diminuer sa participation à la guerre civile, au fur et à mesure que le gouvernement britannique s'attaquait au marché illégal des diamants de la Sierra Leone, sa principale source de financement.

En janvier 2002, le président Kabbah a déclaré la fin de la guerre. Deux mois plus tard, plus de 50 000 combattants participaient au processus DDR et le RUF n'était plus reconnu comme une force militaire. En mai 2002, des élections ont eu lieu et Ahmad Kabbah a été réélu et a remporté 83 des 112 sièges parlementaires pour son parti le SLPP.

L'exemple de l'intervention britannique peut servir de modèle pour les forces occidentales à l'avenir. D'après Dorman (2007 : 197), la communauté internationale devrait applaudir l'opération britannique. Il n'a pas tout à fait tort puisque la situation en Sierra Leone aujourd'hui s'est considérablement améliorée, grâce en grande partie au rôle joué par les Britanniques. Selon Connaughton (2002 : 86), « l'intervention britannique a remonté le moral de la population sierra-léonaise, augmenté la confiance de la MINUSIL et servi de base à la mise en place d'initiatives politiques. » Il attribue le succès de cette intervention au consentement du président Kabbah très tôt dans le processus et au fait que le gouvernement

britannique a pu garder le contrôle des opérations sur le plan politique et opérationnel (Connaughton, 2002 : 93). Bien que le rôle du Royaume-Uni ait été décisif dans l'arrêt du conflit en Sierra Leone, il faut noter que le gouvernement britannique n'a pris la décision d'intervenir pleinement en Sierra Leone qu'en 2000 et qu'il aurait dû être présent beaucoup plus tôt. Le Royaume-Uni n'est sûrement pas intervenu non plus uniquement pour des raisons diplomatiques. Il a sans doute vu une opportunité lui permettant de démontrer sa compétence militaire et de gagner du prestige sur le plan national et international. Enfin, on doit souligner le fait que la contribution britannique au conflit ne représentait que les premiers pas vers le rétablissement de la Sierra Leone et que celle-ci devait assumer elle-même la responsabilité d'assurer les progrès du pays. Néanmoins, comme le note le Paul Williams (2001 : 141), l'intervention militaire externe seule n'est pas suffisante pour résoudre tous les problèmes de la Sierra Leone mais celle des Britanniques a été une contribution positive à la reconstruction d'une administration politique viable et imputable.

Ce chapitre nous a permis d'examiner les différents rôles des acteurs internationaux dans la guerre en Sierra Leone. Nous avons remarqué que certains de ces acteurs ont nui à la Sierra Leone tandis que d'autres ont cherché à apporter un secours au pays. Plusieurs pays ont tout simplement financé les différentes factions qui participaient au conflit sierra-léonais, ce qui a facilité la poursuite de la guerre. D'autres pays ont prétendu participer à la gestion du conflit mais n'ont réellement rien apporté comme solution. En particulier, nous reprochons aux États-Unis leur quasi-absence dans la gestion du dossier sierra-léonais ainsi que leurs actions qui ont en fait retardé le processus de paix. Heureusement, les Nations unies et le Royaume-Uni ont travaillé rigoureusement pour enfin mettre un terme à la guerre mais nous nous demandons pourquoi ils ont attendu aussi longtemps avant d'agir.

Conclusion

La complexité du conflit sierra-léonais de 1991-2002 est évidente. Les causes de la guerre sont excessivement nombreuses et se rattachent à des éléments historiques, économiques, politiques et sociologiques de ce pays ouest-africain.

L'objectif de ce mémoire était de trouver l'élément responsable de la longue durée du conflit. Notre travail a été fondé sur une analyse de ce qui a été écrit antérieurement à propos de la guerre en Sierra Leone. En somme, les sources que nous avons consultées nous ont permis d'analyser les différents enjeux du conflit en Sierra Leone. Les analyses faites à partir des éléments discutés dans ce mémoire nous ont confirmé ce que nous avançons, c'est-à-dire que c'est la fragilité de l'État sierra-léonais qui explique la prolongation du conflit. Nous soulignons que nous ne cherchons pas à lui faire porter le blâme puisque plusieurs facteurs ont contribué à sa fragilité, y compris l'émergence des forces rebelles, le mécontentement de la population sierra-léonaise, la présence de compagnies mercenaires et l'infiltration des prédateurs régionaux, pour n'en nommer quelques-uns. Il reste que nous sommes d'avis que la guerre en Sierra Leone aurait été beaucoup plus courte s'il y avait eu une structure suffisamment forte susceptible de maintenir l'ordre et de détourner les appétits des acteurs externes. Un État solide, appuyé par une police ou une armée nationale forte, aurait réussi à mettre fin aux atrocités commises par les rebelles, à arrêter le pillage de ses ressources naturelles, et n'aurait pas eu besoin de demander l'aide de la communauté internationale.

L'étude de la guerre sierra-léonaise nous a aussi permis d'avoir une meilleure compréhension des conflits africains. Cela ne veut pas dire qu'ils sont tous identiques ou qu'ils peuvent être tous traités de la même façon. D'ailleurs, le cas sierra-léonais est unique et très complexe. Ce serait donc une erreur de le catégoriser comme simple conflit africain. Néanmoins, nous croyons qu'il est possible d'identifier des liens entre la guerre en Sierra Leone et d'autres conflits africains. Nous supposons même que certains éléments du conflit sierra-léonais peuvent exister dans des conflits autres qu'africains. L'aspect majeur que nous

pouvons envisager comme faisant partie de tout conflit, c'est l'élément de la stabilité de l'État.

Nous avons aussi fait ressortir que la guerre n'aurait pas eu la même complexité si la Sierra Leone n'avait pas été aussi riche en ressources diamantifères. À cause de ces pierres précieuses, plusieurs acteurs sont intervenus dans le conflit, et parce qu'il y avait une absence de réglementation dans ce pays ouest-africain, la conquête des diamants s'est avérée facile. Les rebelles et les autres acteurs à l'échelle mondiale ont tous participé à l'exploitation illégale des diamants bruts en Sierra Leone. Parmi ces acteurs externes, des compagnies mercenaires sont venues sous le prétexte qu'elles protégeraient la population civile, une responsabilité appartenant normalement à l'État. Bien que ces compagnies aient tenté de protéger les citoyens, elles ont aussi profité d'activités marchandes à cause de leur accès aux diamants.

L'embauche des compagnies mercenaires n'a pas été un échec total dans le cas de la gestion du conflit sierra-léonais. En participant à la formation des Kamajors, elles ont permis aux alliés du gouvernement sierra-léonais de jouer un rôle fondamental dans la lutte qui a mené à la fin de la guerre. Il faut aussi noter à nouveau que ces compagnies étaient présentes en Sierra Leone, car elles comblaient un vide que devait normalement occuper l'État, soit celui d'assurer la protection des citoyens. Toutefois, nous pouvons nous interroger sur l'utilité réelle de ces groupes mercenaires dans tout conflit. Dans le cas sierra-léonais, les compagnies privées de sécurité nous ont démontré qu'elles agissent plutôt de façon violente pour régler les situations de conflits. Richards (2005 : 400) et Pech (1999 : 94) soulignent d'ailleurs que le recours à la violence des compagnies privées pendant leurs interventions en Sierra Leone a exacerbé la violence dans le pays. Cet aspect violent des groupes mercenaires pose problème pour toute gestion de crise. En considérant ce point de vue uniquement, nous avançons que le recours aux compagnies privées de sécurité ne représente pas la meilleure solution qui soit pour gérer les conflits comme celui de la Sierra Leone. Nous soutenons que la gestion de conflit doit être une des responsabilités de l'État.

Revenons sur l'élément diamantifère de la guerre en Sierra Leone. En observant le rôle du marché mondial de bijoux, nous avons pu déduire que ce dernier a exacerbé la guerre civile en Sierra Leone. Il y a eu plusieurs tentatives visant à contrarier les intérêts des

commerçants pour les diamants de conflits, mais le trafic illicite des diamants a continué et persiste encore aujourd'hui. Le KPCS semblait être un bon point de départ pour apaiser les craintes de la vente des diamants de conflit, mais ce processus de certification a plutôt été un échec, puisqu'il n'a pas pu affaiblir le marché des diamants exportés illégalement et que même quelques-uns de ses créateurs l'ont abandonné. Bien que le KPCS ait échoué dans son but, nous croyons qu'un processus de certification des diamants est nécessaire pour le commerce du diamant. En 2000, la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) a élaboré une technologie permettant d'identifier les empruntes digitales sur les diamants, dans le but de connaître leur provenance exacte (Smillie, Gberie et Hazleton, 2000). Des initiatives de ce genre devraient être encouragées, car elles sont cruciales pour résoudre le dilemme du commerce des diamants de conflit.

La régionalisation de la guerre nous a permis d'évaluer l'intervention d'un autre acteur externe. Puisque le conflit s'est éparpillé un peu partout dans la région ouest-africaine, l'organisme régional de la CEDEAO a tenté de régler la situation. Malgré l'effort déployé à cet égard, son intervention n'a pas mis un terme au conflit parce que la CEDEAO n'avait pas les capacités nécessaires pour vaincre les forces rebelles en Sierra Leone et parce qu'elle éprouvait des divisions internes. De ce fait, nous avons fait ressortir le fait que les forces régionales ne sont pas actuellement suffisantes pour résoudre les conflits violents en Afrique à cause de leurs faibles institutions chargées de la résolution de conflits et aussi de leur vulnérabilité aux influences externes. Néanmoins, nous croyons que ces forces internes seront appelées à jouer le rôle de policiers dans les situations de crise en Afrique, car comme l'explique Francis (1999b : 152-153), les puissances occidentales ne joueront plus ce rôle pour les problèmes africains et l'Afrique sera donc seule responsable de la sécurité de ses pays. Nous croyons que cela est sans doute injuste, car la communauté internationale n'est pas innocente non plus et participe aussi aux conflits africains. Par contre, nous pensons que c'est malgré tout la meilleure solution pour l'Afrique puisque les forces internes sont le mieux placées pour comprendre le contexte de ce continent. Toutefois, les faibles capacités et le manque de ressources des institutions nationales et régionales dans le cas de certains pays africains démontrent qu'un appui externe sera encore nécessaire. Mais est-ce que les forces régionales pourront compter sur l'appui de la communauté internationale?

La participation de la communauté internationale dans la résolution de la guerre civile en Sierra Leone nous offre des leçons intéressantes. Certains acteurs internationaux ont été très importants pour mettre un terme au conflit. D'autres ont ralenti le processus. En particulier, nous avons critiqué le manque de participation des États-Unis. Il est possible que les États-Unis n'aient pas voulu intervenir dans un conflit africain, suite à leur humiliation en Somalie, intervention américaine qui fut plutôt un échec. Une autre possibilité, c'est que la Sierra Leone ne représentait pas un intérêt géopolitique pour les États-Unis. Il ne faut pas oublier qu'une bonne partie de la communauté internationale était déjà occupée par le conflit des Balkans à l'époque. Peu importe, nous aurions souhaité que les États-Unis s'engagent davantage dans le conflit sierra-léonais, ne serait-ce qu'en raison de leur immense pouvoir d'influence.

Quant au rôle des Nations unies et à celui du Royaume-Uni, nous les félicitons pour leur intervention en Sierra Leone, que nous considérons comme un des éléments les plus importants pour mettre un terme à la guerre. Toutefois, nous pensons qu'ils auraient dû intervenir beaucoup plus tôt. À cause de la fragilité de l'État sierra-léonais, une réponse unie et immédiate de la communauté internationale aurait été nécessaire pour résoudre le conflit. Nous ne prétendons pas que la communauté internationale n'ait rien fait, tout au contraire. Elle a entrepris une série de mesures pour mettre fin à la guerre par l'intervention militaire du Royaume-Uni, le déploiement de la MINUSIL et les sanctions onusiennes contre toutes les parties qui nuisaient à la stabilité de la Sierra Leone. Cependant, ces efforts cruciaux ont seulement été mobilisés plusieurs années après le début du conflit.

Aujourd'hui, la Sierra Leone a retrouvé le calme. Toutefois, il reste encore des choses à régler pour que le pays continue sur la bonne voie. La reconstruction du pays a déjà débuté suite au conflit en commençant par les efforts DDR, mais il faut continuer le processus de rétablissement du pays. Il faut aussi finalement régler le problème lié au procès de Taylor, qui lui, est responsable de la mort de milliers de Sierra-léonais. Il ne pourra jamais y avoir de paix véritable en Sierra Leone, et par extension dans la région ouest-africaine, si Taylor n'est pas emprisonné pour ses crimes.

Finalement, le gouvernement sierra-léonais doit renforcer ses institutions nationales et mettre l'accent sur le maintien de l'ordre et la protection de ses ressources naturelles, soit

les diamants. Nous rappelons à nouveau qu'un État stable avec des politiques relatives à la protection de ses ressources naturelles aurait pu éviter l'exploitation excessive des diamants de la part d'une panoplie d'acteurs. C'est d'ailleurs sa responsabilité à lui d'assurer le progrès économique du pays. Il ne pourra pas diriger son pays vers la croissance économique durable sans la réglementation des ressources diamantifères.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdullah, Ibrahim. *Between Democracy and Terror: the Sierra Leone Civil War*, Dakar: Council for the Development of Social Science Research in Africa, 2004, 263 p.
- Abdullah, Ibrahim et Patrick dans Clapham, Christopher (dir. publ.). *African Guerrillas*, Bloomington : Indiana University Press, 1998, 208 p.
- Abraham, Arthur. « Dancing with the Chameleon : Sierra Leone and the Elusive Quest for Peace », *Journal of Contemporary African Studies*, Vol. 19, No. 2, 2001, p. 205-228
- Alao, Abiodun. « Diamonds are forever... but so also are controversies : Diamonds and the actors in Sierra Leone's civil war », *Civil Wars*, Vol. 2, No. 3, 1999, p. 43-64
- Ashdown, Paddy. *Swords and Ploughshares: Bringing Peace to the 21st Century*, Londres : Weidenfeld & Nicolson, 2007, 338 p.
- Bagree, Sunit et Peter Beckley. « Diamonds are forever », *New Internationalist*, January/February 2009, p. 31
- Bundu, Abass. *Democracy by Force?: A Study of International Military Intervention in the Civil War in Sierra Leone from 1991-2000*, Londres : Universal Publishers, 2001, 330 p.
- Campbell, Greg. *Blood Diamonds*, Boulder : Westview Press, 2002, 251 p.
- Chawla, Shalini. « United Nations mission in Sierra Leone : A search for peace », *Strategic Analysis*, Vol. 24, No. 9, 2000, p. 1745-1755
- Châtaigner, Jean-Marc. *L'ONU dans la crise en Sierra Leone. Les méandres d'une négociation*, Paris : CEAN-Karthala, 2005, 197 p.
- Chege, Michael. « Sierra Leone : The State that Came Back from the Dead, » *The Washington Quarterly*, Vol. 25, No. 3, 2002, p. 147-160
- Chotiner, Isaac. « Half Nelson », *The New Republic*, 18 décembre 2006, p. 11-12
- Cilliers, Jakkie « Private Security in war-torn African states » dans Cilliers, Jakkie et Peggy Mason (dir. publ.). *Peace, Profit or Plunder?: The Privatisation of Security in War-Torn African Societies*, South Africa : Institute for Security Studies, 1999, p. 1-9
- Connaughton, Richard. « The Mechanics and Nature of British Intervention into Sierra Leone (2000) and Afghanistan (2002) », *Civil Wars*, Vol. 5, No. 2, 2002, p. 77-95

- Davies, Victor A. B. « Sierra Leone: ironic tragedy », *Journal of African Economies*, Vol. 9, No. 3, 2000, p. 349-369
- Davies, Victor A. B. « Development co-operation and conflict in Sierra Leone », *Conflict, Security & Development*, Vol. 10, No. 1, 2010, p. 57-76
- Dorman, Andrew. *Blair's Successful War: British Military Intervention in Sierra Leone*, Burlington: Ashgate Publishing, 2009 159 p.
- Dorman, Andrew. « The British Experience of Low-Intensity Conflict in Sierra Leone », *Defense & Security Analysis*, Vol. 23, No. 2, 2007, p. 185-200
- Douglas, Ian. « Fighting for diamonds – Private military companies in Sierra Leone » dans Cilliers, Jakkie et Peggy Mason (dir. publ.). *Peace, Profit or Plunder ? : The Privatisation of Security in War-Torn African Societies*, South Africa, Institute for Security Studies, 1999, p. 175-200
- Dumbuya, Peter A. « ECOWAS Military Intervention in Sierra Leone : Anglophone-Francophone Bipolarity or Multipolarity? », *Journal of Third World Studies*, Vol. 25, No. 2, 2008, p. 83-102
- Els, Frik. « Global Witness leaves 'diamond laundering' Kimberley Process, calls Zimbabwe decision an outrage », *Mining.com* [en ligne]. 5 décembre 2011.
<http://www.mining.com/2011/12/05/global-witness-leaves-diamond-laundering-kimberley-process-calls-zimbabwe-decision-an-outrage/> [page consultée le 18 janvier 2012].
- Ero, Comfort, et Mariane Ferme. *Libéria, Sierra Leone, Guinée : la régionalisation de la guerre*, Paris : Karthala, 2002, 190 p.
- Even-Zohar, Chaim. « PAC's Smillie Casts Final 'No Confidence' Vote in KP and Goes Home », *Diamond Intelligence*. [en ligne]. 28 mai 2009.
<http://www.diamondintelligence.com/magazine/magazine.aspx?id=7895> [page consultée le 18 janvier 2012].
- Fatal Transactions. « Campaign launched to stop billion dollar diamond trade from funding conflict in Africa », Communiqué de presse, 3 octobre 1999
- Fawole, W. Alade. *Military Power and Third Party Conflict Mediation in West Africa: The Liberia and Sierra Leone Case Studies*, Lagos : Obafemi Awolowo University Press, 2001, 80 p.
- Fowler, William. *Operation Barras: The SAS Rescue Mission: Sierra Leone 2000*, New York : Sterling Publishing, 2004, 224 p.

- Francis, David J. « Mercenary intervention in Sierra Leone: providing national security or international exploitation? », *Third World Quarterly*, Vol. 20, No. 2, 1999, p. 319-338
- Francis, David J. « The economic community of West African states, the defence of democracy in Sierra Leone and future prospects », *Democratization*, Vol. 6, No. 4, 1999, p. 139-164
- Gberie, Lansana. *A Dirty War in West Africa: The RUF and the Destruction of Sierra Leone*, Indiana: Indiana University Press, 2005, 224 p.
- Gershoni, Yekutiel. « War without End and End to a War: The Prolonged Wars in Liberia and Sierra Leone », *African Studies Review*, Vol. 40, No. 3, 1997, p. 55-76
- Grant, J. Andrew, « Diamonds, Foreign Aid, and the Uncertain Prospects for Post-Conflict Reconstruction in Sierra Leone », *The Round Table*, Vol. 94, No. 381, 2005, p. 443-457
- Grant, J. Andrew et Ian Taylor. « Global governance and conflict diamonds : the Kimberley Process and the quest for clean gems », *The Round Table: The Commonwealth Journal of International Affairs*, Vol. 93, No. 375, 2004, p. 385-401
- Hirsch, John L. *Sierra Leone: Diamonds and the Struggle for Democracy*, Boulder : Lynne Rienner, 2001, 175 p.
- Hirsch, John L. « War in Sierra Leone, » *Survival*, Vol. 43, No. 3, 2001, p. 145- 162
- Hughes, Tim. « Conflict diamonds and the Kimberley process : Mission accomplished – or mission impossible? », *South African Journal of International Affairs*, Vol. 13, No. 2, 2006, p. 115-130
- Janzekovic, John. *The use of force in humanitarian intervention: morality and practicalities*, Burlington : Ashgate Publishing Company, 2006 212 p.
- Keen, David. *Conflict & Collusion in Sierra Leone*, New York : Palgrave, 2005, 340 p.
- Le Billon, Philippe. « Fatal Transactions: Conflict Diamonds and the (Anti)Terrorist Consumer », *Antipode*, Vol. 38, No. 4, 2006, p. 778-801
- Le Billon, Philippe. « Diamond Wars? Conflict Diamonds and Geographies of Resource Wars », *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 98, No.2, 2008, p. 345-372
- Lizza, Ryan. « Ace of Diamonds », *The New Republic*, 21 juillet 2003, p. 14-15
- Lizza, Ryan. « Where Angels Fear to Tread », *The New Republic*, 24 juillet 2000, p. 22-27

- Luke, David Fasholé. « Continuity in Sierra Leone : From Stevens to Momoh », *Third World Quarterly*, Vol. 10, No. 1, 1988, p. 67-78
- MacQueen, Norrie. *Peacekeeping and the International System*, New York : Routledge, 2006, 286 p.
- Malan, Mark. « The crisis in external response », dans Cilliers, Jakkie et Peggy Mason (dir. publ.), *Peace, Profit or Plunder ? : The Privatisation of Security in War-Torn African Societies*, South Africa, Institute for Security Studies, 1999, p. 37-59
- Malaquias, Assis. « Diamonds are a Guerilla's Best Friend: The Impact of Illicit Wealth on Insurgency Strategy », *Third World Quarterly*, Vol. 22, No. 3, 2001, p. 311-325
- Manokha, Ivan. *The Political Economy of Human Rights Enforcement*, New York : Palgrave Macmillan, 2008 304 p.
- Marchal, Roland. « Libéria, Sierra Leone et Guinée: une guerre sans frontière? », *Politique africaine*, No. 88, 2002, p. 5-12
- Maxted, Julia. « Youth and war in Sierra Leone », *African Identities*, Vol. 1, No. 1, 2003, p. 69-78
- Mitton, Kieran. « Engaging disengagement: The political reintegration of Sierra Leone's Revolutionary United Front », *Conflict, Security & Development*, Vol. 8, No. 2, 2008, p. 193-222
- Murphy, William P. « Military Patrimonialism and Child Soldier Clientalism in the Liberian and Sierra Leone Civil Wars », *African Studies Review*, Vol. 46, No. 2, 2003, p. 61-87
- Ndumbe, J. Anyu. « Diamonds, Ethnicity, and Power : The Case of Sierra Leone », *Mediterranean Quarterly*, Vol. 12, No. 4, 2001, p. 90-105
- Olonisakin, Funmi. *Peacekeeping in Sierra Leone: The Story of Unamsil*, Boulder : Lynne Rienner Publishers, 2007, 200 p.
- Olsson, Ola. « Diamonds Are a Rebel's Best Friend », *World Economy*, Vol. 29, No. 8, 2006, p. 1133-1150
- Orogun, Paul. « Blood Diamonds and Africa's Armed Conflicts in the Post-Cold War Era », *World Affairs*, Vol. 166, No. 3, 2004, p. 151-161

- Pech, Khareen. « Executive Outcomes – A corporate conquest », dans Cilliers, Jakkie et Peggy Mason (dir. publ.). *Peace, Profit or Plunder ? : The Privatisation of Security in War-Torn African Societies*, South Africa, Institute for Security Studies, 1999, pp. 81-109
- Pham, J. Peter. *Child Soldiers, Adult Interests: The Global Dimensions of the Sierra Leonean Tragedy*, New York : Nova Science Publishers, 2006, 308 p.
- Reno, William. *Corruption and State Politics in Sierra Leone*, Cambridge: Cambridge University Press, 2008, 244 p.
- Richards, Paul. *Fighting for the Rain Forest. War, Youth & Resources in Sierra Leone*, Oxford : Heinemann, 1996, 182 p.
- Richards, Paul. « West-African Warscapes : War as Smoke and Mirrors : Sierra Leone 1991-2, 1994-5, 1995-6 », *Anthropological Quarterly*, Vol. 78, No. 2, 2005, p. 377-402
- Riley, Steve. « Sierra Leone : the militariat strikes again », *Review of African Political Economy*, Vol. 24, No. 72, 1997, p. 287-292
- Sans auteur. « Libya blamed for W Africa wars » *BBC News*, 9 mars 2004, [en ligne] <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/3544423.stm> [page consultée le 5 février 2012].
- Silberfein, Marilyn. « The Geopolitics of conflict diamonds in Sierra Leone, » *Geopolitics*, Vol. 9, No. 1, 2004, p. 213-241
- Smillie, Ian, Lansana Gberie et Ralph Hazleton. *The Heart of the Matter: Sierra Leone, Diamonds and Human Security*, Ottawa : Partenariat Afrique Canada, 2000
- Stueck, Wendy. « The tundra's icy heart », *Globe and Mail*, 15 septembre 2003
- Taulbee, James Larry. « The privatization of security : Modern conflict, globalization and weak states », *Civil Wars*, Vol. 5, No. 2, 2002, p. 1-24
- Turack, Daniel C. « Ending impunity in Africa : the Charles Taylor trial at the Special Court for Sierra Leone », *Journal of Third World Studies*, Vol. 26, No. 2, 2009, p. 191-202
- Wara, Rasna. « Illicit Diamonds : Africa's Curse », *UN Chronicle*, No. 3, 2004, p. 20-21
- Weissman, Frabrice. *In the Shadow of 'Just Wars': Violence, Politics and Humanitarian Action*, New York : Cornell University Press, 2004, 400 p.
- Williams, Paul. « Fighting for Freetown : British military intervention in Sierra Leone », *Contemporary Security Policy*, Vol. 22, No. 3, 2001, p. 140-168

Wright, Clive. « Tackling Conflict Diamonds : The Kimberley Process Certification Scheme », *International Peacekeeping*, Vol. 11, No. 4, 2004, pp. 697-708

Yager, Loren. *Significant Challenges Remain in Deterring Trade in Conflict Diamonds*, Washington : General Accounting Office, 2002

Zack-Williams, Alfred B. « Sierra Leone: the political economy of civil war, 1991-98 », *Third World Quarterly*, Vol. 20, No. 1 (1999), p. 143-162